



La monarchie de 1830

Adolphe Thiers

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

La monarchie de 1830

La monarchie fondée en août 1830 est devenue l'objet des attaques les plus multipliées et les plus violentes. Il fallait s'y attendre. Il n'était pas à espérer qu'en un an elle pût réunir tous les suffrages, dissiper tous les regrets, satisfaire toutes les ambitions. On devait prévoir que cette monarchie , transaction définitive entre tous les systèmes et tous les partis, blesserait les extrêmes en tout genre , les disposerait à se coaliser pour fournir en commun leur part de sophismes et de déclamations.

En présence d'attaques renouvelées sous mille formes , les partisans du gouvernement actuel n'éprouveront ni crainte ni fatigue. Leur devoir est de combattre , sans cesse, par la tribune ou par la presse, les erreurs que le dépit des partis essaie de répandre. Leur devoir est de défendre avec persévérance , avec courage un gouvernement qui n'est le résultat ni d'un caprice populaire , ni d'une conspira-

tion de palais , mais de la nécessité seule. La France, en se donnant ce gouvernement, n'a cédé ni à un entraînement révolutionnaire, ni à un engouement pour un homme ou une dynastie , elle a cherché à se sauver. Echappée à Charles X, elle s'est trouvée en présence de l'anarchie : elle s'est arrêtée entre deux abîmes. Dans les jours qu'elle a traversés, il n'y avait de possible qu'une monarchie ; avec la monarchie, il n'y avait de roi possible que Louis-Philippe : maintenant encore , il n'y a rien en deçà , rien au delà , rien que des folies ou des crimes.

Chercher aujourd'hui à inspirer à la France des regrets, des dégoûts ou des craintes ; chercher à troubler une résolution qui fut inévitable, qui est devenue irrévocable , n'est pas un acte de bon citoyen. Certes, il n'est pas vrai qu'en juillet 1850 on ait pu faire autre chose que la monarchie; il n'est pas vrai que cette monarchie ait manqué à son principe, à ses promesses, à sa destination ; il n'est pas vrai qu'elle ait diminué la considération de la France au dehors; il n'est pas vrai qu'elle n'offre aucune garantie d'ordre , aucune es-

(iii) pérance de prospérité: non, tout cela n'est pas vrai. Mais cela serait vrai à un degré quelconque , qu'il serait d'un bon citoyen de ne pas décourager , de ne pas désenchanter l'imagination publique; car en deçà, au delà de ce qui est, il n'y a que des abîmes. En deçà il n'y a que Henri V , appuyé sur une faible minorité; au delà il n'y a que la république , appuyée sur une minorité plus faible encore. Or les minorités ne peuvent pas gouverner un pays , elles ne peuvent que l'ensanglanter. Quelle utilité pourrait-il donc y avoir à dépopulariser la monarchie nouvelle?

Au surplus, elle ne demande merci à personne. Elle est forte de son droit, de ses actes, de son immense majorité dans le pays. Elle ne craint aucun parti, aucun complot, aucune intrigue, aucun talent. Il ne lui a manqué jusqu'ici ni des soldats, ni des ministres, ni des orateurs. Des milliers de gardes nationaux se sont levés pour la soutenir; de courageux ministres ont accepté la responsabilité de l'administrer; une foule d'orateurs se sont élancés à la tribune pour plaider sa noble cause. Les

(iv) écrivains doivent aussi se joindre à ces nombreux défenseurs : le pays doit défendre et consolider son ouvrage par tous les moyens à la fois.

Je vais essayer, dans l'écrit qu'on va lire, d'exposer l'origine , le principe, l'esprit, les actes et l'avenir de la monarchie de 1830.

Si, dans des temps comme les nôtres, il était permis de s'occuper de soi et d'en parler, je dirais que ce n'est pas pour le bien qu'elle m'a fait que je défends cette monarchie. Je lui dois d'avoir abandonné mes études, perdu mon repos, essuyé de cruelles injustices, échangé une situation tranquille et sûre contre une situation agitée et précaire. Mais est-ce notre bien, notre mal que nous devons considérer? Ceux qu'une révolution a rapprochés du pouvoir ne sont pas plus heureux que ceux qu'elle en a éloignés. Eh! qu'importe! on ne doit juger un régime que par le bien ou le mal qu'il fait à son pays. A ce titre, je suis dévoué à la monarchie nouvelle; je la défends comme renfermant la prospérité future de ma patrie. Paris, 20 novembre 1831.

CHAPITRE PREMIER

Dispositions dans lesquelles se trouvait la France au moment de la révolution de juillet.

En 1814> 18" moment de la chute de l'empire, après trente années d'essais malheureux, beaucoup de choses se trouvèrent convenues. On reconnaissait qu'il fallait à la France une

monarchie, avec, cette idée la liberté avec la monarchie et la liberté , de pacifiques

et honnêtes..rapprochés avec l'Europe. Tous

les esprits sensés étaient d'accord sur ces trois points. L'ancien régime, la république, la gloire des conquêtes, n'avaient créance auprès de personne.

On pouvait, jusqu'à un certain point, croire à la possibilité d'un bon avenir.

La Charte octroyée [^]était, ^{xm} Inconvénient sans dout [^] non à cause de son origine , car une bonne constitution est bonne de quelque main qu'elle vienne, mais parce que la prétention de l'octroyer, spontanément j sans Je concours du pays , donnait ouverture plus tard JU [^]préteiUgn de la,. niodifier de même. Cependant, sauf ce danger lointain, aggravé par l'article quatorze , sauf quelques dispositions fâcheuses , celle notamment qui fixait l'âge delà députation à quarante ans, et faisait de la vie politique, non une < carrière, mais une sorte de retraite placée à la fin de toutes les carrières ; sauf l'immobilisation du cens électoral, fixé à 500 francs, sauf ces dispositions et quelques autres, la

Charte renfermait les principales conditions de la ^{_po}Hirchie J [^]eËr [^]en [^]tivÊ-- — ~—

I Un roi héréditaire et inviolable ,

I Des ministres responsables,

j Deux chambres ,

\ Le vote annuel de l'impôt, vLa liberté de la presse.

De nouvelles générations s'élevant tous les jours pour développer cette Charte , la féconder par leur activité, leur ambition et leurs talents, promettaient à la France les beaux jours de la monarchie représentative.

Le joug étranger qu'il avait fallu subir était une circonstance déplorable. Mais si les tr^ tes de 181 5 étaient un malheur, ils n'étaient p^ une honte pour le paj^s. Ce ne sont pas , en effet , les derniers traités qu'a signés un gouvernement, dans des jours de revers, qui décident de sa dignité, mais l'attitude qu'il prend à mesure qu'il sent renaître j^s forc^Sj par la paix , le temps et le repos.

"TTes Bourbons de la branche aînée auraient pu nous donner la liberté, nous rendre notre dignité extérieure; ils l'auraient pu incontes-

^ fy^f-r^' (4)

tablement. Mais il s'agissait de savoir si la légitimité qui_ leur prêtait une force réelle, ne leur inspirerait pas des préjugés insurmontables; si l'étranger ne serait pas toujours pour eux un appui, un recours secret dans des jours d'alarmes.

Telle était la question. L'événement l'a résolue contre eux, après quinze années d'hésitations malheureuses.

A peine, en effet, la Çhaxte a-t-elle été mise en action, qu'ils ont été effrayés du bruit et du jeu de la machine. 11 est vrai que amis et epjaemis ^e .soni ^«cipkës pe«r-la faire agir violemment dans leur sens. Roja;:: listes exagérés, d'une part, bonapartistes .et révolutionnaires ressuscites, de l'autre, sont, entrés dans les chambres , ou se sontparfig de la presse. Tous , pendant les premières années de la restauration , ont alternativement entraîné la balance de leur côté. Le 5 septembre a repoussé les uns ; différentes combinaisons électorales ont repoussé les autres ; le gouvernement^ paru .se rajjferniir.

Le ministère Villèle ,a été. tbruié. .

Dans cet instant l'actioi du gouvernement

(5) représentatif était devenue beaucoup moins effrayante que de 1813 à 1820. Une majorité étiévue aurait dû rassurer les Bourbons et les concilier quelque peu avec nos institutions nouvelles. C'était le moment d'accepter la monarchie représentative, de donner les lois organiques, complément promis de la Charte. C'était le moment , car le |DOuvroir, en faisant sa part fort large, eut cependant enchanté les amis de la liberté par les concessions même les plus r^streintes.,,Mais il n'en fit rien. Tout ce temps si-précieuXj_de_i82i à 1827, fut consacré à donner des satisfactions à l'émigration, au clergé, à la Sainte-Alliance. On accordait à l'émigration l'indemnité, au clergé la loi du saciilège, à la Sainte-Alliance la guerre d'Espagne.

Dans cet intervalle il se passait une révolution importante due au temps et ù la pratique de laChart . On rencontrait moins dans les Chambres des hommes de l'ancien régime opposés à des hommes de la révolution ou de l'empire ; on y voyait déjà ces générations nouvelles, étrangères aux passions, aux préjugés, aux vœux absolus des générations qui les avaient précédées , formées par la paix

(G) i étude et la pratique des affaires. Une expérience de quelques années commençait à concilier lûul le monde au système représentatif, même ses ennemis les plus déclarés. Tant que les hommes qu'on appelait libéraux avaient seuls réclamé la liberté de. la__ tribune ou de la_presse , elle était demeurée suspecte et contestée ; mais bientôt les ennemis de cette liberté en avaient eu besoin eux-mêmes, et ils l'avaient invoquée à leur

tour. M. de Chateaubriand l'avait réclamée d'abord sous M. de Richelieu , puis sous M. de Villèle, pour attaquer les ministères dont il était l'ennemi. MM. de Villèle et Corbière l'avaient demandée contre MM. Decazes et Siméon ; M. de Labourdonnaye l'avait exercée contre tout le monde. La liberté paraissait ainsi bonne à tous, utile à tous ; elle se fondait par la main de ses ennemis , autant que par celle de ses amis. Le j^a assistait à ce spectacle , et il se sentait troublé, mais éclairé aussi par cette liberté qui faisaient tant de bruit la tribune et dans les Journaux. Il commençait à comprendre la beauté de ce système qui , transportant

la royauté dans une région supérieure , au dessus de toutes les attaques, laissait au dessous une région agitée où des ministres attachés à des partis divers se succédaient de l'opposition au pouvoir, du pouvoir à l'opposition, et représentaient sans bouleversement la succession et la lutte des intérêts sociaux. Chaque jour

vêlait le secret d'une partie du système. Il apprenait, sous M. de Villèle , l'utilité d'une double tribune, l'une défendant les intérêts négligés par l'autre, lorsqu'il voyait la pairie arrêter les lois qu'une majorité complaisante donnait si facilement au ministère; il croyait même à l'utilité de l'hérédité lorsqu'il voyait sur soixante-seize pairs , cinquante profiter de leur indépendance pour se rattacher aux intérêts nationaux. Il appréciait l'utilité de cette presse placée au delà de tous les pouvoirs , les inquiétant, les calomniant quelquefois , mais les tenant toujours en éveil, lorsqu'il voyait, en 1827, la presse arracher le corps électoral à l'asservissement dans lequel M. de Villèle l'avait retenu si longtemps. Aussi, en 1827, son éducation était-elle achevée. Il sa-

(8) Tait, il désirait j_a monarchie représentative; il était vaincu qu'avec cette monarchie il aurait une liberté sans orage ; il la voulait , et ne voulait rien au delà.

Lorsqu'en effet le pays eut donné , en 1827, cette majorité si nouvelle qui renversa M^r Villèle et fit arriver M. de Martignac , il manifesta deux intentions bien fermes, l'une d'obtenir ce qu'on appelait alors l'exécution entière et sincère de la Charte, l'autre de rassurer complètement la dynastie.

Pour obtenir la première de ces choses , on rédigeait une loi contre les fraudes électorales, une modification à la législation de la presse, des lois départementales et communales ; on souhaitait, sans oser trop le dire, par ménagement pour une faute du roi envers la ville de Paris, une loi sur les dettes nationales ; on demandait hautement certaines réformes financières; on attaquait les états-majors , la dépense excessive de la garde royale et des Suisses; on réclamait divers réductions encore, mais on s'arrêtait là, et ces choses obtenues , on savait qu'avec des libertés locales , avec des élections sincères, une ma-

(9) jouir de la vraie , et l'obligation pour le gouvernement de déférer aux vœux de cette majorité , la France jouirait d'une liberté suffisante.

Tandis qu'on invoquait ces choses , on mettait le grand soin à rassurer la dynastie. On lui faisait faire des voyages dans la plus libérale des provinces, l'Alsace; et on cherchait à lui montrer les Français, réputés les plus mal disposés pour elle, prêts à se jeter dans ses bras , si elle accordait la somme de liberté désirable.

Singulière fatalité ! on ne pouvait rien à cela.

CharksJL, et on le perdait! On avait.jLaulu lui montrer les Français prêts à régitiapiu.i^£j:jie leur dévouement son retour à des idées saine , el lui ne vo3-ait dans leuis témoignages qu'une preuve : c'est queJaJFrance était h lui, toutàrfait à lui , qu'il pouvait tout oser, et qu'elle ne l'abandonnerait jamais. 11 osa tout en effet. En désaccord avec la chambre des députés sur la lûL.4cpar-teuicDtalcej il la .r.etija brusquement, et bientôt il congédia ce ministère qui était son dernier intermédiaire avec une majorité respectueuse, dévouée, mais fermement prononcée dans ses idées d'améliora-

lions, irciéace^lèlite Jiiiûiâtèi'c. .dij_,8jmût,

gui a fait les^ojdonnanceSj amené lajcévoluj::

tion de juillet, et produit^, la_m.onarchie de i830.

Ce jour-là fut éclaircie , résumée, et posée solennellement, la grande question du gouy-^vernement représentatif ; celle dans laquelle il réside tout entier , celle qui fait qu'il est ou n'est pas , celle pour laquelle une dynastie devait périr, une autre dynastie s'élever; celle qui établit entre le gouvernement de CharlesX et celui de Louis-Pliilippe, toute la différence du droit divin au droit national; cette question, la voici : le roi est-il indépendant ou non de la majorité des chambres ? Peut-il choisir ses ministres liors de cette majorité?

Ce fut là la question du 8 août et du 26 juillet; c'était en effet dans cette question que s'étaient renfermées toutes les autres. Quinze ans de possession avaient fait qu'on ne pouvait plus nous refuser les formes duj^ouvernement représentatif, c'est-à-dire, des ministres responsables, deux chambres, le yotii,ji& l'impôtj^

la liberté de ja_j:ii:£LSS£, Ces formes étaient entrées dans nos habitudes , dans nos

goûts, dans nos mœurs; elles avaient servi à tout le monde , aux royalistes comme aux libéraux, à M. de Labourdonnaie comme à MM. Foy et Manuel. Tout le monde était engagé à les défendre si elles étaient attaquées. L'appareil du gou^veiTœ-niÊntj:-epr.êaeiUaiiLne pouvait ^5£P]^ être retiré. Mais tout cela n'était rien sans une dernière condition , c'est que le gouvernement déferât au vœu de • la majorité des chambres.

Sans, cette conditiaji , disions-nous alors , la monairchie n'est iy»& refi2:éseiiitalÛ2£-.^,mMl§ consuUajive. Les chambres émettent un vœu , mais ce vœu n'oblige pas ; elles sont réduites à un simple système de remontrances.

Renvoyer le ministère Poji^nac, prendre un ministère dans la majorité de_i828, c'était résoudre la difficulté contre soi et pour nous. Mais Charle&X s'arrêta sur ce terrain; il voulut y combattre. Pour cette question, il fit un coup d'E^t, et la France fit une révolution. Charles X fut conséquent ; la France le f«t aussi.

Voilà où en étaient arrivés les esprits quand a été consommée la révolution de juillet. Per-

iTn or sonne ne songeait ni à une république, ni à une monarchie républicaine, ni à tout ce qu'on a inventé depuis.

Tout le monde se disait qu'avec des élections franches , une majorité sincère , un ministère pris dans cette majorité, une presse comme appui de tout cela, on était libre, suiffiamment libre. On ne demandait pas plus. Les plus hardis, où allaient-ils? à se dire nettement, que la dynastie n'admettrait jamais ces

conditions, qu'elle était inconciliable avec ce système, qu'il fallait résoudre la difficulté fondamentale, c'est-à-dire, garder la monarchie, mais changer la dynastie. Ceux qui osaient dire cela, ou du moins l'indiquer, étaient alors les plus hardis des hommes.

Si, quelque part, on portait ses vœux au delà de la monarchie, ceux qui formaient ces vœux ne le disaient pas, ne le publiaient pas, et ils avaient raison. La France ne l'eût pas souffert. Elle avait besoin d'être rassurée sans cesse contre toute exagération. L'une des choses qu'il fallait le plus souvent lui répéter, c'est qu'on ne voulait ni bouleversement ni révolution, c'est qu'on ne

— A CX

Vous ne voulez reproduire ni les violences de 90, ni même toutes les théories de St. Elle n'était conquise, arrachée à nos adversaires que les jours où elle était pleinement rassurée à cet égard. Elle ne s'est même résolue à un changement de dynastie, que quand elle a cessé d'y voir une catastrophe pour la société, et qu'elle n'y a plus vu que la catastrophe méritée d'une famille.

Ainsi l'Etat, le besoin des esprits demandait alors :

Une monarchie représentative, un roi, deux chambres ;

Une majorité dont le vœu fût respecté ;

Et, pour que cela fût, une nouvelle dynastie qui acceptât l'empire de cette majorité.

Avec cela point de bouleversements, point de révolutions.

CHAPITRE II

Révolution de juillet. — Henri V. — Napoléon II. La république.
— Louis-Philippe.

Lorsque les célèbres ordonnances parurent, on fut stupéfait. On avait douté, non de l'en-têtement, mais de l'audace de la dynastie. Le premier jour fut calme ; mais rapidement commença dès que le signal fut donné par les hommes appelés les premiers à obéir aux ordonnances, c'est-à-dire, par les écrivains. Le peuple, par son ardeur naturelle, est toujours assez disposé à la révolte contre les gouvernements. Mais pour

(6) oser s'y livrer, il a besoin de recevoir le signal de la classe moyenne; ce qui fait que le sort de tous les gouvernements est dans cette classe, c'est-à-dire dans l'opinion. Ce jour-là le peuple trouva au dessus de lui encouragement, excitation^ exemple; car ce qui restait d'uniformes de l'ancienne garde nationale parurent pour se mettre à sa tête. Il fut héroïque; les troupes furent fermes et fidèles à leurs devoirs militaires. Mais le gouvernement , démoralisé par le sentiment de ses fautes , n'agit pas, heureusement, avec l'énergie qui aurait pu le rendre victorieux. Il avait dans ses mains la butte Montmartre et l'artillerie de Vincennes, et il ne songea point à en user : il n'y songea point, par la même raison qui fit qu'en 1789, avec trente mille hommes sous Paris, on laissa prendre la Bastille ; qu'avec des gardes-du-corps dans le sein des états généraux, on les laissa se constituer en assemblée nationale. Cette raison , c'est qu'il faut avoir un profond sentiment de son droit pour oser mitrailler un peuple : il faut croire à l'excellence de sa cause pour être vainqueur. Le gouvernement ne croyait pas à l'excellence de la

«vOuAi

f '7) sienne. Et qui n'a entendu dire , en effet , que cet homme singulier, liappé d'une si déplorable fatalité, ce maréchal Mavmont qui commandait Paris dans ces jours ménjorables , avait le trouble dans l'esprit , la douleur dans le cœur^ en faisant exécuter les ordres de Charles X?

Un peuple héroïque , un j;ouvernement démoraljsé donnèrent à notre cause une victoire inattendue.

Que devait-on faire?

Aujourd'hui que le calme est rétabli, aujourd'hui que ce qu'on a fait a procure à tout le monde une liberté inouïe et sans exemple, aujourd'hui on se plaît à rechercher ce qui aurait pu se faire; on ose se demander lequel était le plus convenable de Henri V, de Napoléon II, de la république ou de Louis- Philip[De. Ne craignons pas cette discussion , car ce qui a prévalu peut supporter l'examen.

AvantJk?s_ordonnances, une simple retraite djajTunistèxa-
aiiiidtj^ Les ministres

pris dans la majorité , le principe fondamental deJjSL.mona£chie_re]ué8cntalivc ainsi^atîtij^s ,

(18) tout pouvait se ëàlflier) et se calmer à jamais; car si la dynastie eût été assez flexible pour céder ce jour-là , elle l'eût été assez pour souffrir l'établissement graduel et définitif du nouveau régime. Alors nous, qui depuis longtemps nous nous obstinions à croire une conciliation impossible, nous aurions reconnu notre erreur; mais Charles X n'ayant pas cédé, ayant signé les ordonnances, ayant fait couler le sang, ÇharlesXjiepouvaitplusrégner.

Toutefois , si le jeudi 29, lorsque Paris, après s'être battu , ignorait encore sa victoire et ne savait s'il ne faudrait pas se battre les jours suivans contre des forces plus considérables; lorsque Paris ignorait le découragement des troupes, l'agitation, le désordre d'esprit qui régnait à Saint-Cloud ; lorsque les députés incertains ne s'étaient pas encore familiarisés avec l'idée d'un changement de dynastie ; lorsque aucune communication n'existait avec la famille d'Orléans ; alors si Charles X eût au moment même abdiqué en faveur de Henri V, peut-être Henri Veut été possible. Assurément il ne l'aurait pas été pour long- temps, peut être néanmoins il eût été accepté, Mais, eu admct-

MXM^

(19) tant cette opinion que je suis loin de partager, c etaitlàun instant, un instant presque indivisible placé entre le moment où la victoire fut remportée et celui où elle fut sentie ; instant qu'une habileté consommée et surtout prompte aurait seule pu saisir, mais que l'auteur aveuglé des ordonnances était assurément incapable de discerner.

Aussi on avait déjà proclamé le lieutenantgénéral à Paris , et il n'y avait plus moyen de proposer Henri V sans se faire égorger, qu'alors seulement on songeait à le faire roi à Saint-Cloud.

Son trône , Comme celui de son grand-père, â été emporté par une même fatalité, celle qui a fait les ordonnances !

Peu de qnomens suffirent pour démontrer au peuple de Paris qu'il était victorieux , et le premier mouvement des esprits fut alors de se porter vers une dynastie nouvelle. On n'avait pas de choix fait, on ne savait quels cris proférer ; mais dans l'interrègne on criait : Vive la Charte! cette Charte qui seule ne devait pas fi-

nir dans ces jours de révolution, et qui détail nous suivre dans l'avenir.

Cependant, çà et là, dans les faubourgs, dans la bouche de quelques vieux soldats devenus ouvriers , on entendait crier : Yive ÎSapoléon II! quelques femmes de l'empire, à la mémoire fidèle, se demandaient dans leurs salons si on ne penserait pas au rejeton de la dynastie impériale ; mais pour personne ce ne fut une pensée sérieuse. Dans cet instant, en effet, pas un des généraux ou des personnages puissans de l'empire ne songeait à relever les aigles dans un quartier de Paris; pas un de ces jeunes gens, si actifs en juillet, qui remplissaient l'Hôtel-de-Ville et entouraient M. de Lafayette , ne songeait à proclamer Napoléon II. Deux jours constants effaçaient les images du passé. Les fêtes de la République se célébraient sur les lieux quand les couronnes se donnaient; de plus, il était à Vienne, dans la capitale. Au moins aggraver l'émigration des Français. Dans ce jour-là Napoléon ne fut qu'un homme de paille, provoqué chez, le peuple par la vue d'un trône vacant.

Sur un seul point se ruminait une pensée sérieuse : la République avait des partisans

l'hôtel-de-Ville. Quelques-uns des gens semblaient trouver dans la république un prix de leur courage qui plaisait à leur imagination: mais ils étaient incertains; mais ils ne savaient si la République leur paraissait acceptable, si elle serait acceptée ; ils n'avaient avec eux qu'un seul personnage bien grand il est vrai, M. de Lafayette, mais M. de Lafayette irrésolu, hésitant entre ses souvenirs et sa raison, penchant par ses sympathies vers le gouvernement américain , ramené par sa soif au pouvoir

Tien^ in»""Tnliiqno . et si facile à décider pour ce dernier qu'il reçut le lendemain Louis-Philippe à bras ouverts.

Tandis que rsapoléon II apparaissait un instant à la mémoire du peuple , la république à l'imagination de quelques jeunes gens , il y avait une autre chose qui , sans en^ thousiasme , mais avec la force du besoin , saisissait et entraînait la raison |)iib!ique.

11 n'existait point de parti d'Orléans , de conspiration d'Orléans, comme certaines gens se plaisent à le croire ou du moins à le dire; il n'existait aucun projet fait, aucun plan concerté d'avance : le complot qui se tra-

maît était un de ces complots qui réussissent toujours infailliblement , qui ne sont pas déjoués la veille de l'exécution , qu'on arrête difficilement le jour même , qui s'achèvent en un clin d'œil, qui trouvent des milliers de conjurés sans qu'un seul ait été préparé d'avance ; c'est une nécessité profonde , universellement sentie, et qui saisit tout le monde dès qu'elle est présentée.

Que voulions -nous avant juillet ? la monarchie repréQptative avec une dynastie qui en admît les conditions, et qui pour cela nous dût le trône. C'était le vœu réel, sincère, de tous. Eh bien! la victoire obtenue, qu'avions-nousà faire? Nous trouvions à côté de nous, dans les langsmême de l'opposition, un prince , chef d'une branche qui , depuis Louis XIV, époque où elle fut séparée de la branche aînée, n'avait cessé d'eu être rcpoissée , calomniée, p'jroécutée ; prince éclairé, libéral, ayant montré aux fautes de la dynastie une résistance calme , digne , loyale , prince plein de vertus, de lumières, de savoir et d'esprit , plein surtout de sentimeng patriotiques ; soldat de Jemmapes , ayant

combattu pour les couleurs nationales, jamais

(contre elles ; joignant à tous ces avantages celui d'une belle et nombreuse famille , noblement et libéralement élevée , et nous assurant plusieurs vies royales, en cas de malheur. Certes, voulant une monarchie, nous ne pouvions jeter les yeux sur d'autre que sur 'ce prince , si miraculeusement placé à côté de nous pour cette grande circonstance.

Arrivé à un gouvernement vide, l'opposition faisait roi le prince qui était à sa tête, minis^{tr}ès les chefs qui, dans les deux chambres , l'avaient dirigée pendant quinze ans.

L'entraînement des esprits vers cette idée ne datait pas de ce jour, il datait de quinze années. C'est au duc d'Orléans que s'adressaient Courrier dans ses pamphlets , M. Cauchois[^] Le-maire dans ses lettres condamnées ; c'est à lui que, dans leur impatience mal calculée , certains hommes reprochaient de ne pas agir; c'est à lui que les Bourbons de la branche aînée prêtaient des complots qu'il ne tra[^]mait pas , une haine qui n'était que dans leur cœur. C'est auprès de lui et avec lui que les bons citoyens allaient déplorer des fautes qui

pouvaient perdre l'état, et qui heureusement n'ont amené que sa régénération. Un tel prince était le roi désigné dans toutes les intelligences. Aussi f^dlut-il à peine quelques heures pour que Paris , les deux chamhres et rHôtel-de-Yille lui eussent décerné la cou-^{ronne}., sous le litre de lieuteiⁱant-général,

Voilà ce que l'entraînement naturel des esprits conduisit à faire. Et maintenant si on examine, si on compare, on verra que le résultat de rinstinc^jub^jcc était tout ce que la raisoⁱn:rpTus sage aurait pu conseiller. Examinons et comparons. •

Henri V, eût-il été possible, présentait la plus mauvaise des combinaisons, par deux motifs, l'un de principe, l'autre de convenance. •'

Il n'est forcément une atteinte à ce qu'on appelle la légitimité. C'était en effet en vertu d'un prétendu droit personnel, d'origine supérieure et divine, que la dynastie

/ avait voulu octroyer la Charte en 1814 et

la modifier par coup d'état en 1830; c'était en vertu de ce même droit que Charles X s'attribuait une autorité supérieure à celle

(5) du pape, qu'il entendait nommer ses ministres hors de la majorité; trouver enfin dans les chambres des conseils, non des volontés. C'était le fondement de ses erreurs : il nous filait un principe qui ne donnât pas lieu à de nouveaux équivoques; il n'y avait chez lui celui d'un contrat entre la nation et la royauté; et pour qu'il y eût une nouvelle dynastie, il dût la couronne au pays, non à un droit personnel.

Une seconde raison était celle de convenance.

Charles X, son fils, les princesses, placés tous à Rome, par exemple; Henri V enfant, élevé à Paris sous la tutelle du duc d'Orléans; celui-ci régent et chargé temporairement de l'administration du royaume, composaient le plus ridicule, le plus impossible des gouvernements.

Aujourd'hui Louis-Philippe, sans aucune condescendance obligée envers la famille déchue, ne cédant qu'à ses patriotiques intentions, tondant son droit sur le contrat qui le lie à la nation,

agissant en pleine liberté, entouré de tous les hommes de l'ancienne opposition , dans le choix desquels aucune in-

fluence secrète ne le contrarie , Louis-Philippe est accusé de faire ce qu'on appelle une monarchie quasi-légitime, et il y a une source de difficultés dans ce ridicule reproche!...

Eh bien ! qu'on se figure au contraire Louis- Philippe simple régent, ayant derrière lui la dynastie déchue, contrarié par toutes ses influences, accusé, calomnié par elle à chaque indisposition d'un enfant , comme l'a si bien écrit M. Fonfrède; non possesseur, mais dépositaire de l'autorité royale, et obligé par conséquent d'en disposer seulement comme d'un dépôt; ayant devant lui une opposition accrue de tous les hommes qu'un arrangement bâ-tard, que des défiances fondées auraient éloignés du gouvernement; accusé par cette opposition de continuer l'ancien régime, de céder à tous les préjugés de la vieille dynastie : qu'on se figure ce gouvernement, composé d'un vieillard , d'un enfant, d'un col-latéral, siégeant à Rome, à Paris, mi-parti de prêtres, d'institu-teurs, de ministres, tiraillé, calomnié, déconsidéré, ne pouvant rien , n'osant rien d'une manière décisive: eh qu'on nous dise si la France en pou-

(« 7 ») vait accepter un pareil! Non, sans doute. Il n'y a donc rien à dire pour Henri V que ce qui suit:

Il a été possible si peu d'instans qu'on peut affirmer qu'il était impossible ;

Il nous convenait pas ; car il fallait rompre la ligne des pré-jugés royaux , et prendre une dynastie fondée sur un droit nou-veau ;

Il nous fallait enfin un arrangement clair, net , définitif ; une dynastie n'a jaQt à compter qu'avec elle-même , et avec nous.

IN appjdûn. .. I î ^jL^ail-JP^dx^.^ d e partisans qu'aucun autre. Car si Henri V avait sa prétendue légitimité et quelques baïonnettes découragées à Saint- Cloud, si la république avait l'enthousiasme de q^uel(jues jeunes gens groujîés autour d'un vieillard illustre , Napoléon II n'avait rien pour lui que quelque souvenjrs , épars çà et là dans nos villes et nos campagnes. Depuis il a paru avoir un parti, parce que les anarchistes, trouvant son nom plus glorieux que le leur, s'en sont servis quelquefois; mais il n'avait pas, il n'a pas encore un parti d'hommes inipor-tans attachés H sa cause.]La gloire iiiiniepse de son père

est une puissance toute idéale , qui a remué quelques cœurs d'anciens soldats , ému quelques mémoires dévotes , provoqué quelques cris de vive C empereur , et qui n'a porté cependant aucun des guerriers de l'empire à relever les aigles. On ne gouverne pas un pays avec si peu d'clémens. Comme combinaison, on n'en pouvait pas trouver de plus détestable. Elle nous rendait les restes usés, décolorés, impuissansd'un régime fmi en 181/1, et que le génie même du ebefne put raviver dans les cent jours. Elle était un contre-sens aj^ejcun réginie de liberté. Elle plaçait le gouvernement sous le, soupçon continuel d'une influence étrangère. Elle nous brouillait avec l'Europe ; elle nous lançait dans les voies de la guerre sans -le génie de iNapoléon. Elle ne nous conciliait pas même l'Autricbe , trop habile pour croire qu'en mettant son sang sur le trône de France elle allait s'assurer une influence sérieuse , et assez avisée pour apercevoir qu'en nous donnant le nom de Napoléon elle allait réveiller toutes nos passions guerrières.

Quant à la république, outre qu'elle cf-

(29) frayait tout le monde, que personne hors du renceint de riIôtcl-de-Ville n'en vonlnit sérieusement, que par conséquent elle avait l'inconvénient immense de ne reposer que sur une impuissante minorité, elle était évidemment impraticable. Sans rcujonter aux principes généraux , sans dire que la lépublique n'est pas faite pour les états grands, vieux, civilisés ; qu «lie ne peut subsister dans des états tout militaires, et qu'elle y dégénère bientôt en gouvernement du sabre ; enfin, sans alléguer l'expérience récente que nous avons faite dans notre propre siècle, sans redire ces vérités si connues , nous ne présenterons qu'une seule considération. La monarchie de Louis-Philippe, soutenue de l'opinion universelle ; aidée , quoi qu'on en ait dit , de l'adhésion et du concours de tonte l'Europe ; entourée des hommes les plus capables, les plus expérimentés de tous les régimes, qui tous se sont empressés de lui apporter ou leurs noms militaires, ou leur influence diplomatique, ou leur puissance de tribune, a eu depuis un an et demi la plus grande peine ù subsister, et n'a sauvé l'ordre public

(Jiie par rtiiracle. Qu'on se figiïre , au contraire, ce qui fût arrivé ^i la_république eût été proclamée. L'opinion se fût retirée ; l'Europe serait devenue hostile ; tous les hommes qui se sont empressés d'apporter leur concours se seraient éloignés , et auraient au moins attendu que l'avenir décidât de la solidité d'un pareil établissement. Le président de cette république était aussi indiqué que le roi dé la nouvelle monarchie : c'était M. de Lafayette.- Bon gré, malgré, il fallait qu'il acceptât. Il lui restait pour appui... qui?... les jeunes gens dé l'Hôtel-de-YiHe, braves , quelques-uns spirituels, mais étrangers au monde et aux affiïiies. Eh bien!

qu'on se figure, pendant cette année et demie, au milieu de la tourmente que nous avons traversée, M. deLafayette avec son esprit fin, gracieux, ses vertus, son nom, toutes ses avantages enfin, ces jeunes gens avec leur ardeur , gouvernant la France et traitant avec l'Europe; et qu'on nous dise si on eût souhaité une pareille combinaison pour la gloire de M. deLafaj'ettejCl pour le bonheur de laFrance! 11 me semble que pour les hommes

(3') de sens il y a peu de considérations à ajouter à celle-là.

Quant à Louis-Philippe, il avait tous les avantages , pas un inconvénient.

C'était d'abord la royauté ;

C'était ensuite une royauté nouvelle fondée sur un droit nouveau ;

Une royauté sans liens avec l'ancienne^dynastie, comme eût été celle de Henri V; séparée d'elle au contraire par une inimitié que tous les égards de la famille d'Orléans pour le malheur ne pourront calmer dans les siècles ;

Une royauté populaire , libérale et sage ; ^

Une royauté rassurante pour l'Europe , car M. le duc d'Orléans était personnellement connu, estimé, apprécié de tous les souverains , et ils n'ont pas cherché à augmenter les difficultés semées autour d'un trône nouveau.

11 reste à montrer par les résultats, si ceux qui, avec toute la France, ont cru ce choix le meilleur , se sont trompés.

CHAPITRE III

Questions qui naissent de la] révolution de juillet.

Nous-^ûLLiUons avant juillet la monarchie constitutionnelle avec une dynastie qui sût la supporter. En juillet nous avons persisté; et sans divaguer entre Henri V, Napoléon II, ou la république, nous avons pris le prince sage, éclairé, patriote, qui était avec nous dans les rangs de l'opposition.

Ici naissent diverses questions.

Cette nouvelle-iiioaaxaliie , fondée sur l'allégation deJa.SOJU-Lexalneté populaire, ne devait-eUe^pas-fH^tr la sanction de cette souveraineté?

Quelle est la nature , le principe de cette nouvelle monarchie?

Présente-t-elle toutes les différences qu'une révolution populaire doit mettre entre le nouveau gouvernement et l'ancien?

En quoi doit-elle différer? en quoi t^«^:_ sembler?

Comment s'est-elle conduite, au dedans envers les partis , au dehors envers l'étranger?

A-t-elle des moyens d'ordre et de gouvernement suffisants? Quelles espérances d'avenir donne-t-elle à la France?

Ces questions seront le sujet des chapitres qui vont suivre.

CHAPITRE IV

La monarchie sortie de juillet avait-elle besoin d'une sanction populaire?

On a écrit, on écrit tous les jours encore , que la monarchie de Louis-Philippe manque de sanction populaire.^— a Vous êtes établie , lui dit-on , sur le principe de la souveraineté populaire ; subissez donc votre principe, faites -vous sanctionner par le peuple; car , jusqu'ici , vous n'êtes fondée que sur un acte émané de deux cents députés, de cent et tant de pairs , et du prince lui-même qui est devenu roi en sanctionnant cet acte, c'est-à-

(3(3) dire en se sanctionnant lui-même?.... Quelques députés cassés , quelques pairs désavoués, un prince qui n'était pas roi, peuvent-ils avoir remplacé la nation dans la consécration d'un acte aussi solennel qu'une charte , qui renverse un trône , en élève un , et fixe la constitution du pays? »

Ces sophismes, partis de différentes extrémités politiques, répétés par les démagogues de 1830 et par les publicistes de la restauration, sont de si peu de valeur qu'ils ne devraient pas arrêter des esprits sérieux et solides. Cependant nous sommes dans un temps où il ne faut mépriser aucune erreur , et où il faut les combattre toutes.

Quand un pays est gouverné en sens contraire de ses intérêts, de ses besoins , de ses vœux véritables, il a le droit de briser le gouvernement qui le dirige de la sorte. Quand il en est arrivé à ce point , il ne conspire pas, il éclate spontanément, il renverse d'un mouvement unanime le gouvernement sous lequel il se sentait

opprimé. Après avoir détruit , il remplace -, il remplace aussi vite qu'il a détruit, car, un jour ne peut exister-

un seul jour sans lois, et sans autorité. Son droit de faire ce qu'il a fait , la sanction de ce qu'il a fait, tout cela est dans l'unanimité même qui l'a porté à agir.

Paris a fait la révolution le 4 juillet ; Paris, c'est-à-dire toutes les classes de la capitale , chacune en ce qui la concernait. Des ecclésiastiques , des députés ont protesté, et ont résisté à l'exécution des ordonnances au risque de leurs têtes ; le peuple , les débris de la garde nationale ont combattu au prix de leur sang. Paris , ainsi défini , Paris a renversé, le trône restauré de 1814- Paris n'a pas consulté la France , et la France l'en a parfaitement dispensé, parce que Paris et la France ne faisaient qu'un dans le moment. Paris, c'est-à-dire encore les mêmes individus qui avaient détruit, ont remplacé ce qu'ils avaient détruit. Les députés sont allés, les uns à l'Hôtel -de -Ville pour administrer temporairement, les autres au palais de la chambre pour y délibérer; les pairs en ont fait autant de leur côté ; la Chambre les a secondés ; tous ensemble ont proclamé un roi ; le peuple l'a salué de ses acclama-

tions. C'est Paris encore , qui a terminé en deux jours l'évaluation qu'il avait commencée, et la France ne lui en a pas davantage demandé compte. La France a voté des fonds pour les blessés qui avaient fait une révolution sans la consulter, et des distinctions pour ceux qui, à tous les titres , y avaient contribué.

La légitimité de cette révolution est dans le besoin qui l'a produite, sa beauté dans sa promptitude. On ne pouvait plus tolérer un gouvernement qui violait les lois. Gloire à ceux qui l'ont renversé et remplacé si bien , si vite , si à propos !

« Soit, dira-t-on ; mais, cela fait, il fallait consulter la Franco pour savoir si elle approuvait ce qu'on avait fait. » Ici commence , dans le raisonnement , ou le ridicule ou la perfidie.

Quand on entreprend une révolution, on serait insensé ou coupable, ce qui revient au même , de l'entreprendre sans savoir si le pays la désire; mais quand tout ce qui est à votre portée vous seconde assez pour vous donner le courage d'agir.c'estqu'encffet-lepaysladésirc.LaF-rij^nce souhaitait-Ja révolution de juillet, car le trcs-^

(39) saillegient de Paris sji reproduisit dans toutes Icj grandes villes du royaume; ear, sans avoir encore de nouvelles, on prévit, on espéra, on devina que Paris avait fait une révolution. Avant que les nouvelles eussent pu arriver par les malles-postes, par le télégraphe coupé, les imaginations , plus promptes que les courriers ou les signaux , disaient : Paris a renversé les Bourbons !... C'est ainsi qu'en 1800, la veille même du jour de l'arrivée de Bonaparte , avant de savoir s'il avait quitté l'Egypte , ou disait qu'il était arrivé en France. On le devinait parce qu'on en avait besoin. Il y a des jours où tout un peuple étendu sur des millions de lieues carrées, n'a qu'une pensée, un vœu , un cri ; il sait , il voit , il fait presque ce qui se sait, se voit, se fait à trois cents lieues. Le Carrousel , l'Hôtel-de- Ville, la place Vendôme étaient, en juillet, toute la France. A Lyon, Marseille, Bordeaux, JNantes, Ilouen , on s'organisait , on fermait les boutiques , on marchait sur les hôtels des préfectures, comme les Parisiens sur l'Hôtel- de-Ville et les Tuileries.

Toute la France voulait et était prête ù faire

ce qui s'était fait à Paris. Comme à Paris, on avait
X43ensé_auj)rinccjcy^^^ l'opposition pour élire un roi; dans
toutes les provinces on y pensait de même. En beaucoup d'en-
droits , avant d'en avoir la nouvelle, on disait que le duc d'Or-
léans était devenu lieutenant général ou roi ; et, après la nouvelle,
on criait vive le duc d'Orléans , de Dun- Jcerque à Perpignan, de
Baronne à Strasbourg. Voilà le premier mouvement. Yeut-on la
preuve d'une ratification expresse ? elle n'a pas cessé depuis
quinze mois. On a écrit des adresses , on a envoyé de_s_dé4nita-
lioû&-de toutes les parties de la France; il n'y a pas si petite com-
mune qui n'ait envoyé son maire , son capitaine ou son colonel de
garde nationale. Il a été fait quelque chose de plus significatif que
des adresses et des députations : des milliers de gardes nationaux
se sont levés, organisés, équipés à leurs frais, pour défendre, cha-
cun chez eux, le gouvernement de Louis- Philippe. Quatre -vingt
mille hommes, dans Paris et la banlieue, se sont relevés pendant
tout un hiver pour garder le roi citoyen. Ils n'ont cessé de courir
sur les perturbateurs au

cri à l'encre le vol! Toute la France a supporté sans se plaindre
des impôts écrasants; quatre cent mille, hommes ont répondu à
l'appel du gouvernement pour se rendre sous les armes ; enfin
quatre cent cinquante-neuf députés ont été élus ou réélus, sans
qu'aucun eût mission de protester.

Au moment où l'on attendait une lente, persévé-
rante et laborieuse ratification.

Que veut-on de plus? Du papier timbré , c'est-à-dire des déli-
bérations d'assemblées primaires , ou des registres ouverts chez
les notaires? En vérité de telles jongleries ne sont plus de notre
temps! A voir le bon sens et le positif de notre époque, il semblait

qu'elles ne seraient plus proposées. Quand un pays en effet s'est levé par un mouvement unanime , quand il a ratifié un gouvernement par des millions de signatures apposées au bas de ses adresses ; quand il a fait voyager, pour venir le saluer, des milliers de députés; quand il s'est résigné aux plus courageux sacrifices pour le maintenir; quand il a participé à son action en s'assemblant pour des élections continuelles; quand en lui on sait qu'il le veut, comme on

sait tous les faits d'opinion publique , par ses yeux , ses oreilles , son esprit : vouloir le réunir en assemblées primaires ou le faire passer chez des notaires, pour compter une à une des voix qui se sont prononcées par acclamation , c'est en vérité une chose ridicule et puérile.

Cela ne s'explique que par une intention perfide. On désirerait des assemblées primaires pour mettre en action les populations de l'Ouest et du Midi , pour mettre en présence les démagogues et les carlistes de certaines provinces , pour avoir enfin quelque occasion de guerre civile. Ou bien, si le procédé des registres chez les notaires était préféré, on aurait plaisir à compter quelques non au milieu des OUI qu'ils contiendraient. On voudrait les voir écrits.

On sait bien du reste que le gouvernement ne cédera pas à ces provocations puériles^j mais alors on en profite, et c'est un argument , tout préparé pour les sc^histes qui lui répètent : Viⁱus êtes uae monarchie pft-t pulajre non conlirmcc par la souveraineté p(>|iulaire.

CHAPITRE V

Nalui'e de la nouvelle laonarchie. — Du principe de la luajoriié.

Après avoir expliqué et motivé ce qu'on a fait en juillet; après avoir prouvé que la monarchie qui en est sortie, ayant l'assentiment universel, devait se passer de la formalité démagogique de la sanction populaire, il faut expliquer la nature et le principe de cette monarchie nouvelle.

Nous avons dit qu'en juillet toutes les questions s'étaient réduites en une seule, question décisive et fondamentale : la royauté se

rendrait-elle, ou ^ on ^ devant la majorité, et l'État n'aurait-elle un ministère de son choix?

Tout était là-ci effet, [la royauté légitime avait résisté à toutes les améliorations proposées en 1821, 1828 et 1829; elle avait refusé les lois municipales et départementales, et elle aurait refusé bien plus fortement encore les lois qui auraient organisé la garde nationale, supprimé le double vote, donné enfin tous les compléments de la Charte. Elle avait dissous le ministère qui était disposé à accorder successivement ces choses, pour prendre un ministère extrême, opiniâtre, fanatique de la prérogative, et qui était l'expression vivante de ses refus. Cela fait, exécuté le 8 août, en présence d'une majorité prononcée pour tout ce qu'on refusait, naissait la question qui les contenait toutes : le roi devait-il céder à la majorité, ou la majorité au roi?

(Les 18 et 19 juillet 1830 fondèrent, au lieu de la monarchie de Charles X, pensant de bonne foi que nos droits n'étaient qu'un démembrement des siens; que la Charte de 1830 n'était qu'une concession qu'on

pouvait retirer au pays , s'il en abusait; que tous les progrès opérés depuis trente

(45) ans pouvaient bien conduire jusqu'à faire au pays l'honneur de l'entendre , mais nullement celui de se rendre à ses avis, et moins encore de considérer son vœu exprimé dans les chambres comme \œu obligatoire pour la royauté; Charles X ne pouvait pas céder. Il a signé les ordonnances. Le cœur contrit, l'esprit fermé, il s'esFimiiolé à cette doctrine qui a déjà perdu deux dynasties.

Il fallait un nouveau roi qui ne regardât pas notre Charte comme octroyée par lui , l'intervention nationale dans le gouvernement c^omm^e^une concession qu'il avait le droit^e retirer; mais qui se considérât comme partie liée jau contrat, ne pouvant le modifier qu'avec la volonté de_ttoutes les parties , c'est-à-dire des deux chambres ; qui, par conséquent, se crût obligé de recourir à la majorité de ces chambres pour en avoir toutes choses, les lois organiques comme les lois annuelles de l'impôt , du contingent militaire , etc. , et obligé, pour obtenir tout cela, de traiter avec cette majorité par l'intermédiaire d'un ministère pris dans son sein.

Il fallait un nouveau roj.qui admit le grand

(46) prindpe de Ja.déférencaau vœiide la majorité des Chambres. Ce roi, c'est Louis-Philippe; cl ce principe ^^^ il l'a admis, et irrévocablement fond^j le jour où, dans le Palais-Bourbon, tête nue, la main levée, entouré de sa famille, des pairs, des députés, des chefs de l'armée, de tous les Français enfin qu'il était possible de faire assister à ce contrat auguste , il a açciepié la couronne aux conditions de la Charte. Ce jour-là le principe de la

majorité a été irrévocablement établi. Pour ce principe , il valait la peine, nous le répétons encore, de faire une révolution, de renverser un trône, d'élever un trône nouveau.

On traduit tous les jours la pensée que nous exprimons ici en disant que le gouvernement actuel repose sur la souveraineté populaire. Le fait est vrai , mais mal exprimé. La souveraineté populaire rappelle dans le gouvernement l'intervention des masses, qui n'y ont jamais paru que pour le bouleverser, le rendre anarchique, violent et sanguinaire. La souveraineté de la majorité rappelle au contraire un fait vrai , naturel , légitime ; c'est que la nation , consultée non en masse,

(47) ce qui est impossible , mais consultée successivement dans la personne des électeurs , des députés , des pairs , qui tous en représentent l'élite, la nation répond et exprime un vœu qui est le vœu public , auquel le roi peut , s'il le suspecte, résister quelque temps en prononçant la dissolution , mais auquel il doit finir par céder si la dissolution amène la même majorité.

C'est là le vrai principe en vertu duquel le pays se gouverne lui-même suivant des lois stables et régulières , et qui établit entre le gouvernement représentatif sous Charles X, et le gouvernement représentatif sous Louis- Philippe, la différence de l'illusion à la réalité.

Jamais en effet les Bourbons de la branche aînée n'avaient en réalité subi la majorité. Dans les premières années de la restauration ils profitèrent de ce que les majorités étaient violentes dans un sens ou dans un autre, de ce qu'elles donnèrent tantôt des furieux de 1815, tantôt des honnêtes qui réveillaient les souvenirs de

la révolution , 11, se servant des terreurs du pays, ap[ro]chant alternativement une passion contre une autre*, tantôt ils

(48) firent usage de la dissolution , tantôt de certaines combinaisons électorales , et obtinrent ainsi des majorités dans leur sens. Quand un peu plus de calme régna , à partir de 1821, ils ^employèrent la fraude. Quand ils n'eurent plus la ressource d'une passion opposée à une \ autre passion ou celle des fraudes électorales , et que 1827 et 1829 leur présentèrent coup sur coup la vraie majorité du pays , majorité sage , prudente, mais ferme et résolue, il ne leur resta plus qu'un moyen, celui qu'ils ont employé ; ils remontèrent à la source des pouvoirs, et comme ils se prétendaient cette source même , ils y puisèrent suivant eux une force vraie, légitime , suivant nous une force fausse, despotique ; ils commirent suivant eux une acte légitime du pouvoir constituant, suivant nous un coup d'état.

Mais jamais ils ne voulurent subir cette majorité , et ils se soni^étés dans un abîme pour lui échapper. Le gouvernement actuel au contraire a-t-il rien fait de pareil? fondé sur le jacobinisme? Il l'a fait. a-t-il cessé un instant de le pratiquer franchement et pleinement? l'avez-vous vu une seule fois chercher

(49) à contrarier la majorité, à l'éluder, à la violenter, pour lui faire subir un ministère qu'elle ne voulait pas?... Le premier ministère a été composé de douze ou quinze personnes. Dans ces jours trop courts, hélas! de concorde et d'union, tout le monde y était et pouvait y être, depuis M. Dupont jusqu'à M. de Broglie, depuis M. Laffitte jusqu'à M. Périer. Ce ministère a paru trop peu ensemble , trop peu assorti à une chambre qui, en octobre, venait de recevoir l'adjonction d'une centaine de membres nouveaux. On a créé le ministère Laffitte. Le ministère Laffitte a paru , non

pas repoussé, mais simplement délaissé par la majorité, et aussitôt on lui a substitué le ministère Périer. Une chambre nouvelle a été convoquée, la première depuis le nouveau régime! Comment a-t-on agi avec elle ? a-t-on tenté le moindre effort pour lui faire supporter le ministère actuel, s'il lui était désagréable? Tout le monde s'en souvient ; le ministère est venu en personne invoquer son jugement, et spectacle tout nouveau! il est venu lui demander lui-même quels ministres et quel système, quels hommes et quelles choses elle voulait ! Ou a

insisté auprès d'elle, et elle n'a entendu un langage, je dirai presque impérieux, que pour lui demander de déclarer ses volontés, et ses préférences ! Et, quand à la majorité de quarante-six voix elle s'est prononcée, on a marché, on a agi; et tous les jours on marche, on se renforce, on grandit, appuyé sur cette détermination.

Voilà le vrai gouvernement représentatif, fondé sur l'intérêt et le vœu du pays, en un mot le gouvernement du pays par le pays.

A tout cela on fera une objection. On dira que la majorité des chambres n'est la représentation du pays qu'autant qu'une loi électorale, prévenant toute fraude et suffisamment étendue, appelle à l'exercice des droits électoraux tous les citoyens dignes de voter. — Je répondrai que, dans le système actuel, la fraude est reconnue impossible; que la réduction de l'âge à vingt-cinq ans, du cens à 200 fr., a satisfait tous les esprits raisonnables, excepté les partisans d'un suffrage universel ; que ces chiffres ont été fixés par l'opposition elle-même en 1830. J'ajouterai enfin une raison plus forte que ces raisons de

détail, une raison fondamentale , c'est qu'une combinaison électorale , même restreinte', donne toujours la vraie majorité, quand l'opinion est fortement et généralement prononcée. En 1827, aucune loi ne nous garantissait contre la fraude des préfets , la presse seule nous gardait; le double vote existait; l'âge était fixé à trente ans , le cens à 500 fr. , et nous avons obtenu cette majorité sage , courageuse , admirable, devant laquelle a disparu la branche aînée. Il est donc vrai que les différences de détail entre un système électoral et un autre, n'influent en rien sur le résultat, et que bientôt l'opinion du pays triomphe, pourvu seulement qu'on assemble des électeurs , qu'on leur demande des députés, et qu'on obéisse à la majorité qu'ils ont donnée. Oui , quelle que soit la combinaison électorale , la majorité est la bonne souveraine. Les bourgs pourris, en Angleterre, viennent de fournir une majorité contre les bourgs pourris.

Il n'y a qu'une espèce de gens qui peuvent se plaindre de ce principe de gouvernement, le trouver insuffisant ; ce sont les minorités , et encore les minorités seulement, qui ne

(5a) sont jamais appelées à devenir des majorités; car, pour les autres , qu'elles éclairent le pays, si elles ont raison , qu'elles sachent le convaincre , l'entraîner, l'amener à elles , elles deviendront majorités à leur tour, et elles seront maîtresses en leur temps; mais qu'elles emploient la bonne voie , celle d'éclairer et de convaincre. Ce principe, le seul vrai , le seul efficace , qui n'était pas sous Charles X , qui est sous Louis- Philippe, qui triomphe sous son règne, ce principe destine le gouvernement à tous, il n'en fait un monopole pour personne, il le réserve à quiconque saura faire la conquête des intelligences.

CHAPITRE VI

Différences et ressemblances enlrela monarchie de i83o et la monarchie de i8i4'

Le principe de la nouvelle monarchie fait donc qu'entre la monarchie de 18 14 et celle de i85o la différence est immense; il fait que de l'une à l'autre , comme je l'ai déjà dit plusieurs fois , il y a toute la différence de l'illusion à la réalité.

Cependant il reste des ressemblances et de très-nombreuses. Elles sont dans la forme; car Vè8t~ûne monarchie que nous avons » c'est encore une monarchie que nous avons ,

(54) el une monarchie ressemble à une monarchie.

Il y a des gens qui sont étonnés de trouver que beaucoup de choses sont encore comme elles étaient. 11 n'y a rien de changé à leurs yeux, parce que nous avons encore un roi qu'il ne faut pas, dit-on , attaquer; des uû"nistres qu'on peut , par exemple , attaquer comme on veut et tant qu'on veut ; des journaux qui les abreuvent d'injures ; deux chambres , l'une pacifique , l'autre véhémente; des opposans , des ministériels , des doctrines d'opposition et de gouvernement qui ne sont pas d'hier, des calculs de majorité et de minorité, un budget enfin Une différence

restait, elle vient de s'évanouir, car les Tuileries sont ouvertes le jour, éclairées le soir comme jadis; il y a là un roi comme autrefois! Etait-ce la peine de faire une révolution pour retrouver et revoir tant de choses?

11 y a des hommes qui, pour croire à une révolution, auraient besoin de ne plus voir les mêmes édifices; quelques-uns, de ne

plus rencontrer vivans les mêmes hommes ; d'autres , et c'est le plus grand nombre, de se trouver en

place. Ceux qui ont plus que d'autres la sensibilité des yeux, du ressentiment ou de l'intérêt , peuvent juger en effet qu'il n'y a pas aujourd'hui assez de choses nouvelles; mais les hommes sensés et droits savent et reconnaîtront que tout ce qui pçuvait être changé l'a été , que tout ce qui doit l'être avec le temps le sera. Le gouvernement a changé ce qui se voit le plus , le drapeau ; il a changé ce qui se voïç le rnoins et ce qui agit le plus, le principe. Il s'est couvert des trois couleurs, et i\ afpndé \%^ trône sur le principe de la volonté nationale. Mais il fallait conserver la monarchie avec ses formes d'ailleurs assez nobles et assez douces; il fallait accepter la société avec son état actuel , son degré de lumières et de civilisation. Toute révolution ne doit pas renouveler en* tièrement l'aspect de la société. La révolution de 1789 était ce qu'on appelle aujourd'hui une révolution sociale. Il fallait alors tout métamorphoser, tout rendre méconnaissable ; il fallait qu'on ne vît plus des nobles, des roturiers, des présidens à mortier, des abbés de cour, des moines, des couvçns, des parlemens factieux et exilés, des états divisés en trois ordres , des

assemblées de notables, des intçndans, des fermiers-généraux, une bastille, des lettres de cachet, le secret et tous les supplices que je n'ose pas nonmier ; il fallait que , jusqu'au matériel, tout disparût; il fallait qu'à des costumes éclatans , à des habits de soie et d'or, succédassent de simples costumes de drap noir, qu'à des airs évaporés succédassent des airs graves et sérieux; il fallait que Versailles fût abandonné pour les Tuileries ; il fallait (puisque ainsi l'a permis la Providence dans ses impénétrables décrets) que d'épou- Tantables catastrophes , la guerre civile , la

guerre étrangère , trente ans de combats eussent moissonné la génération de 89, et que ceux qui rentraient après dix années ne trouvassent plus amis , parens , vissent une génération toute nouvelle , rencontrassent des hommes devenus des vieillards , des enfans devenus des hommes, un cadet de l'école de Brienne devenu le maître du monde !.. Oh ! sans doute , il y avait là de quoi surprendre les yeux, le cœur et l'esprit, il y avait de quoi faire avouer qu'une révolution avait labouré la vieille France! Mais heureusement nous

(57) n'avions rien de pareil à attendre et à souhaiter aujourd'hui!

Dans un pays où le sol avait été divisé entre mille mains, où les charges de la société avaient été également réparties entre tous , où régnait l'égalité du code civil , où régnait l'humanité des modernes lois pénales, où régnait la Charte avec deux Chambres, avec un budget annuel, où il n'y avait plus d'autre distinction que celle d'électeur, de député, de pair, où il y avait une seule calamité , un roi ayant juré la Charte , et sans s'en douter, sans le croire, portant en lui la pensée du parjure , dans un tel pays qu'y avait-il à faire? une seule chose, comme je l'ai dit mille fois , supprimer le roi et garder la monarchie.

Mais , pour que cette révolution purement politique et de gouvernement fût complète et entière en son genre, il était nécessaire de changer plus que le roi; il était nécessaire de changer la dynastie , de passer d'une branche à l'autre, de repousser Henri V, qui était légitime, pour le duc d'Orléans qui ne l'était pas , et qui ne pouvait chercher sa légitimité qu'auprès de la nation.

(5S) Cette révolution qui , je le répète , était pure-, ment politique, comportait aussi d'autreschangemens; c'était d'abolir d'un coup une (ouïe de i^sîrTcïTons que , sans une révolution , on n'aurait pu abolir que par le temps, par mille tours et détours. Ainsi on a sur-le-champ ef- I face l'article i4} donné l'initiative aux Cham- I bres, réduit l'âge de la députation de quarante / à trente ans , celui de l'électorat de trente à vingt-cinq ; on a réduit le cens d'éligibilité de 1000 francs à 500, celui de l'électorat de 300 à 200 fr. ; on a donné aux provinces des institutions département aies et muijîcT» pales ; on a institué les gardes nationales ; on a complété la Charte, aussi vite qu'on a pu, à perte d'haleine, trop vite peut-être. Pour nous résumer, en un mot, on a dispensé en une seule fois ce qu'il aurait fallu des années pour obtenir, et on a surtout appelé au^ouv^ernement une plus grande partie de la nation.

Mais juillet n'a changé ni la société française, ni lg.g. éternel.l^s. lois, de lu politique. De la Cm de juillet, époque où régnait Charles X, au commencement d'août, époque où a régné Louis-Philippe , la France n'a pas été

métamorphosée en une contrée nouvelle; elle n'est devenue ni plus ni moins nombreuse, riche, éclairée, étendue; pas un paysan n'a appris à lire dans cet intervalle. Juillet n'a pas changé la situation géographique de la France, au milieu d'états rivaux et militaires; juillet n'a pas aboli ses antécédens historiques, ses goûts, son luxe, sa civilisation raffinée ; juillet n'a pas fait que, ne pouvant être gouvernée en république il y a six mois, elle puisse l'être aujourd'hui ; juillet n'a pas fait qu'en admettant la monarchie, on puisse en changer, le système, y ajouter ou y supprimer un pouvoir, armer l'un, désarmer l'autre sans danger.

C'est dans cette monarchie , forcément conservée , que se trouvent les ressemblances extérieures dont on veut faire un reproche au gouvernement. Cette monarchie, nous l'avons voulue , nous la voulons encore , non par un goût d'esclave pour un état où l'on dépend d'un homme , mais par intelligence d'un système admirable où , sous la dépendance apparente d'un homme, on

ne dépend que de la loi ; par intelligence d'un système où tout est prévu , réglé , et auprès duquel la république n'est qu'une ébauche incomplète et insuffisante , très en arrière de la civilisation et de l'art de gouverner les peuples.

C'est ce système, dont la promesse était dans la monarchie de 18145 dont l'accomplissement est dans celle de 1830, que nous avons dû garder après juillet, et qui amène aujourd'hui des ressemblances dont on veut faire un sujet d'épigrammes ; c'est ce système qui fait qu'on entend parler encore de roi, de ministres, de chambres, de majorité, de minorité , de prérogative royale , de responsabilité ministérielle; qui fait que, d'une part, on entend parler d'un ministère opiniâtre qui perd l'état, et de l'autre d'une opposition aveugle qui voudrait l'entraîner dans les abîmes : reproches fort anciens dans les gouvernements délibérans, que Bolingbroke, \a]pole, Chatam, Pitt, Fox, Shéridan, Canning, Avelington ont répétés les uns contre les autres; reproches qui ont une valeur réelle dans un pays marchant vers une révolution , car il est

(61) vrai alors que le ministère ou l'opposition , l'un ou l'autre, marchent à la ruine de l'état; qui n'en ont qu'une très-relative quand l'abîme des révolutions est franchi , car il n'est plus vrai alors que le ministère ou l'opposition puissent tout perdre , et la

question ne consiste plus heureusement que dans une administration plus ou moins bien entendue.

On nous dira encore toutes ces choses, mais peu à peu , à mesure que nous nous éloignerons de l'abîme auprès duquel nous avons passé , nous pourrons nous en alarmer moins et y attacher une moindre importance. Mais ces ressemblances extérieures entre ce qui était et ce qui est ne devront pas nous empêcher de reconnaître les immenses différences de la monarchie de 1814 à celle de 1830.

Sous Charles X vous n'aviez jamais vu reconnaître le pouvoir de la majorité; vous n'aviez jamais vu des ministres lui demander de prononcer ses volontés, ses systèmes , ses intentions. Vous entendiez toujours parler de l'autorité supérieure que le roi tenait de la Providence suite de ses aïeux; vous entendiez

des plaintes et des menaces perpétuelles contre la presse, la déclaration répétée tous les ans qu'on ne pouvait pas gouverner avec elle ; qu'il fallait qu'elle ou le pays succombassent , c'est-à-dire que l'esprit humain reculât ou que la société pérît ; vous entendiez sans cesse déplorer le mouvement des esprits , la division des propriétés, et presque les progrès de l'industrie; vous avez même entendu, une fois , un ministre, qui avait assis son pouvoir sur la Bourse, se plaindre presque de la hausse qui faisait sa gloire , et l'appeler une fièvre * ; sans cesse un pouvoir triste et qui sentait l'avenir lui échapper, déplorait la marche de l'esprit humain , et se résumait dans cette phrase fameuse, le mal fait plus de mal que le bien ne fait de bien. Aussi cherchait-il son appui dans une force qui ne se déplace pas , la religion catholique; et tous les ans , à la discussion du budget, vous parlant des vertus, des bienfaits

* Tout le monde se rappelle la phrase fameuse de M. de Villèle, dans laquelle il parlait de cette hausse à la hausse qui avait saisi les fonds publics dans toute l'Europe.

(63) et des douleurs du clergé, il regrettait, en lui apportant de nouveaux tributs, que l'état des finances ne permît pas de lui en dispenser de plus magnifiques.

Tel était l'esprit de l'administration. La famille qui régnait alors était l'expression vivante de cet esprit d'aveuglement. Certes, les cœurs n'étaient pas mauvais dans cette famille qui n'a pas voulu vivre avec nous ! il n'y a que les hommes qui ont goûté à outrager le malheur qui oseront le dire ainsi ; mais les cœurs étaient serrés et tristes. Un vieillard passant de la messe à la chasse -, son fils s'occupant de revues et d'uniformes, sans vue de grandeur, uniquement pour s'assurer une armée dévouée, car on ne disait pas alors : L'armée est nombreuse, belle, aguerrie, on disait: Elle est fidèle ; un enfant livré à un émigré et à des évêques sans lumières ; une princesse qui aurait pu avoir la majesté du malheur, et qui n'en avait que l'aigreur; une autre princesse, dissipée et fanatique comme une Italienne : telle était cette famille, étrange copie des Stuarts, famille infortunée qu'on voyait à peine, qui s'enfermait dans un nuage de

(64) préjuges et d'obscurité, et qu'on apercevait emportée quelquefois par huit chevaux qui semblaient la dérober aux yeux de la France. Y a-t-il rien de pareil aujourd'hui? Le pouvoir, au milieu des tourmentes dont il a été assailli, exposé à des partis furieux qu'un trône renversé avait mis en goût de destructions, le pouvoir s'est défendu; mais au milieu des difficultés et des douleurs du présent, qu'il ne dissimulait pas, il s'est toujours distingué par une foi immense et noblement exprimée dans l'avenir.

Assailli par la presse avec plus de violence que Charles X, il n'a jamais dit qu'on ne pourrait gouverner avec elle, il ne l'a jamais ni accusée ni menacée ; il a gouverné sans elle , malgré elle , se fiant sur le bon sens public ; il n'a jamais montré ni peur ni regret des grands effets de la civilisation; il ne s'est jamais plaint ni de la division des propriétés , ni de l'égalité qui en résultait dans les mœurs; il a toujours invoqué , espéré la prospérité publique , qui déjà l'en récompense en commençant à renaître. En toutes choses , il a considéré le mal comme un inconvénient du bien , mais moiû-

dre, mille fois moindre que le bien. Il a toujours bien parlé, bien espéré. N'outrageant point le clergé et ne le flattant point, suffisant honorablement à tous ses besoins ,il n'est venu ni lui demander ni lui payer des prières contre la marche du siècle. Il a surtout entretenu les chambres d'instruction primaire , et, sans vouloir donner le gouvernement au peuple , il a voulu le rendre digne un jour d'y participer davantage. Toujours , en un mot , il a montré , avec quelque tristesse du présent, une grande confiance dans l'avenir.

La noble et simple famille , chargée de représenter ce gouvernement à nos yeux , le représente comme il mérite de l'être. On n'a rien à en dire à la France , car la France tout entière l'a vue douce, polie, ouverte, élégante et noble. Toute la France a vu , dans les rues, au milieu de la garde nationale , à table, ce prince grave, simple, éclairé , spirituel , éloquent , connaissant hommes et choses , surprenant les envoyés de toutes les villes par sa connaissance des

(66) intérêts généraux du pays , comme des intérêts particuliers de la moindre localité. Tout le monde a vu et respecté cette

reine si douce et si digne , ces nombreux enfans élevés avec nous , vivant au milieu de nos soldats , épris des armes et respectant cependant la politique profonde qui enchaînait leur jeune courage ; tout le monde a vu cette royale famille , dans les lieux publics, dans les promenades , chez elle , dans son intérieur, sans garde , sans précautions, accessible , ouverte , et toujours majestueuse dans sa noble simplicité.

Ce sont là d'immenses et suffisantes différences! Ce qui e.[^]t resté, c'est la royauté que nous avons, mais c'est une royauté éclairée, confiante ; marchant avec autant d'ardeur que nous vers cet avenir qui , loin de la perdre comme il a perdu l'antré , doit la consolider, en lui donnant la prospérité publique po«r— appui. Cette royauté est aux Tuileries, comme l'ancienne royauté ; elle y est pour prouver que les Tuileries étaient à nous, et que nous avons pu les lui donner. Elle y est , mais tout

(67) le inonde peut y entrer et l'y voir[^] et au dessus flottent , etfloiteronl perpétuellement, les belles couleurs de la France régénérée, pour marquer à tous les yeux l'immense différence entre la royauté de i830 et celle de 1814.

CHAPITRE VII

Conduite de la nouvelle monarchie envers les partis.

Après avoir constate dans la monarchie de i830 le principe qui la constitue, l'esprit nouveau résultant de ce principe , il faut exposer sa conduite tant au dedans qu'au dehors, tant à l'égard des partis qu'à l'égard des étrangers.

Sa conduite à l'égard des partis peut se rendre en deux mots : clémence et légalité.

Il y a des gens à qui ces mots paraissent ou \ides de sens ou contradictoires avec l'idée d'une révolution. C'est toujours la révolution de l'jSc) qu'ils voient partout, ou celle de 1815 : l'une qui a renversé par le fer et le feu une ancienne société, l'autre qui a fait effort pour la rétablir autant que possible ; l'une qui a eu la passion de la destruction , l'autre celle de la réaction. Mais toute révolution n'est pas faite pour détruire ou pour réagir. Celle surtout qui n'est venue que pour tout conclure, tout achever, tout rapprocher, ne saurait avoir ni le caractère ni les moyens de celles qui l'ont précédée.

Quand une révolution a tout à renouveler, il faut qu'elle attaque tout; et quand on attaque tout, tout se défend. La révolution de 1789, en voulant, avec raison, renouveler la France complètement, la mettait non-seulement avec elle-même, mais avec l'Europe, dans une telle dissemblance , qu'un combat était inévitable au dedans comme au dehors , et que la guerre civile devait se compliquer d'une épouvantable guerre étrangère. Tour à

(7X) tour républicaine et dictatoriale sous la convention, militaire et monarchique sous Napoléon , notre première révolution n'a été , depuis la prise de la Bastille jusqu'à Waterloo, qu'une lutte longue et violente contre l'ancien régime, poursuivie sous toutes les formes et en tous lieux. A partir de 1815 , l'ancien régime a réagi d'abord avec un esprit de vengeance ; puis, quand il a été un peu calmé, avec un esprit d'avidité, et jusqu'en juillet 1830, avec un entêtement criminel. La révolution de 1830 vient, après toutes ces luttes, ces réactions, opérer la conciliation entre tous les régimes, tous les partis. Elle n'avait rien à détruire, sauf

la dynastie , sauf certaines restrictions apportées, mal à propos, à l'exercice de nos droits politiques ; elle n'avait qu'à rétablir le mouvement naturel de nos institutions, contrarié, paralysé par la dynastie déchue; elle n'avait, dans l'administration, qu'à continuer l'esprit de perfectionnement déjà introduit chez elle , grâce à la publicité, mais introduit avec quelque timidité et une sorte de ménagemens pour certains abus.

Avec une telle vocation , la révolution de

(7=") n'a pu rencontrer ni les mêmes ressentimens ni les mêmes hostilités. Un jour de combat l'a débarrassée de la d'assemblée; mais cela fait, elle n'avait plus personne ni à désarmer ni à dépouiller. Sans doute, le clergé qui se voyait privé d'une famille s'appuyant volontiers sur lui, les royalistes du Midi et de l'Ouest qui avaient pour cette dynastie des affections anciennes , enfin une masse considérable d'hommes que les révolutions effraient toujours , ont vu , les uns avec dépit, les autres avec douleur , les derniers avec inquiétude , la révolution qui s'accomplissait. Mais, du dépit, de la douleur , de l'inquiétude , il y a loin à ces ressentimens véhémens qu'inspirent les spoliations que la première révolution avait été obligée d'exercer. En 1830, on ne prenait pas au clergé ses biens, on n'enlevait pas à ces hobereaux du Midi ou de la Vendée leurs terres , leurs droits féodaux , leur franchise d'impôt , leurs titres , etc. ; on n'allait pas traiter de suspects ceux qui avaient peur, les exiler et confisquer leurs biens. Rien de comparable à ce qui s'est fait en 1789 n'était à exécuter. Au lieu de

(73) l'insécurité , au lieu de désespoir, la révolution de 1830 devait exciter sans doute de grands déplaisirs , blesser des affections anciennes , exciter des alarmes ; mais elle ne pouvait provoquer ces soulèvemens qu'on inspire quand on ruine ,

quand on dépouille. Pour ramener ce clergé , pour consoler ces royalistes, pour tranquilliser ces effrayés, auxquels on n'avait rien de personnel à arracher, il fallait du temps , des égards , de la sécurité. Si , en présence d'un tel état de choses , la révolution de juillet avait voulu considérer des mécontentemens comme des révoltes imminentes , prêtes à éclater , et dès lors prendre l'initiative , commencer par être dure , sévère , effrayante , elle aurait commis une étrange méprise , elle aurait manqué à sa mission , et se serait rejetée dans la carrière des réactions , qu'elle avait pour but de fermer; car la rigueur , comme on sait , engendre la rigueur, et les révolutions vivent sous l'inexorable loi du talion.

Aujourd'hui, sans but, sans raison, sans un danger réel , nous armer des rigueurs de 1793, eut été aussi barbare qu'insensé. La

74) révolution de 1789 avait pour elle le motif, l'excuse , la gloire d'une vaste régénération , d'immenses et inévitables hostilités avec le monde; mais nous qui héritons d'une régénération toute consommée, nous qui n'aspirons qu'une transaction à conclure, un établissement à compléter, qui avons des préventions à vaincre plus que des intérêts à immoler, et plus de dépit que de haine à braver; nous qui ne courons aucun danger sérieux ; nous, sans avoir les Vendéens à Nantes et à Saumur, les Autrichiens à Lille , nous deviendrions proscriptionnaires, uniquement pour être révolutionnaires d'une manière plus grande!... Plagiaires ineptes , nous copierions les fautes, les malheurs d'autrui , sans nous donner leur grandeur , car nous n'aurions pas les mêmes causes pour grandir nos passions et notre génie! Non , cela n'est pas possible ; non; ce sont des inepties qui peuvent occuper quelques cerveaux mal faits, mais qui ne peuvent égarer l'esprit d'un grand peuple. Aussi, notre révolution , malgré

quelques folles et impuissantes excitations, est restée douce, clémente et légale.

(75) Et qu'on me permette de le dire : en soutenant tout cela je suis parfaitement conséquent avec ce que j'ai dit, écrit et pensé de la révolution française. Lorsque sous la restauration elle était baffouée par les libéraux eux-mêmes; lorsque M. Benjamin Constant , du haut de la tribune , jetait des paroles si dures contre de malheureux conventionnels proscrits ; j'ai invoqué l'impartialité de mon siècle en faveur des hommes qui , au prix de tant d'efforts et de douleurs pour eux-mêmes , avaient régénéré la France. J'ai montré à quels résultats l'entrainement des passions politiques conduit quelquefois des têtes fermes et des âmes qui ne sont pas cruelles. J'ai montré la faiblesse de l'homme dans l'immense tourbillon des révolutions ; et sur tant de malheurs j'ai fait planer un mérite pour les couvrir, celui de la France régénérée et sauvée du fer étranger. J'étais vrai , sincère , et peut-être courageux ; mais je ne croyais pas faire pacte avec le comité de salut public , avec ses actes , avec ses fureurs. Je ne croyais pas m'interdire de coïncider la modération avec la raison à mon

pays , quand on voudrait l'égarer ! Bien au contraire ; c'est dans l'étude de ces terribles faits que j'ai puisé la conviction qu'il faut se garder des entraînements politiques , que j'ai puisé cette conviction que la révolution actuelle ne ressemble , ne doit ressembler en rien à celle qu'on a faite il y a quarante ans ; que son but , ses moyens , son esprit , tout doit être différent : car elle n'aurait plus , dans les mêmes circonstances et les mêmes, résultats, ses excuses et ses dédommagements.

Heureusement, du reste, le pays tout entier a compris cela aujourd'hui. Grâce à ses chefs généreux, à son roi, à son peuple,

notre révolution n'a pas versé une goutte de sang. Silencieuse et sévère , elle a reconduit avec égards , avec respect, ces hôtes infortunés que la fortune des révolutions avait une dernière fois jetés sur nos bords , et qui n'ont pas su s'y acclimater et y vivre , quand tout les y invitait. Elle les a regardés monter sur la nef de l'exil, sans les outrager, sans les maudire, sans leur souhaiter le malheur. Elle ne leur a

(77) souhaité que l'oubli de nous et d'eux-mêmes. Elle leur a promis qu'ils ne seraient jamais indigeus , parce qu'ils avaient régné sur la France. Cependant, si elle avait voulu les regarder avec l'œil des partis , elle aurait pu voir du sang sur leurs mains. Elle ne s'est pas bornée à cette clémence : ces ministres qui avaient violé les lois , répandu le sang des citoyens, elle les a épargnés. Roi , ministres, gardes nationaux, se sont jetés entre le peuple et eux pour défendre leur tête. Oh! sans doute il en a coûté de terribles momens J Louis-Philippe a vu son palais troublé au milieu des nuits; il a vu ces furieux qui n'avaient pu avoir la tête des coupables, venir la lui demander avec outrage et menace. Roi , ministres, soldats, ont résisté! gloire leur en soit rendue!... Eh bien 1 qu'il se lève aujourd'hui, celui qui oserait dire ce que tant de bouches répétaient alors , qui oserait dire que la vengeance du peuple a été frustrée!... Je l'en défie, quel

qu'il soit! Le gouvernement a donc

eu raison de résister aux passions du moment !

Il est bien vrai que le parti ingrat auquel

(7») QB a fait grâce da»8 la personne de ses chefs est sans reconnaissance et sans justice ; je sais bien que ce parti, assassin de Ney , de Brune , de Labédoyère et de tant de victimes, que ce par-

ti offense notre révolution , Botreroi, ses ministres qui résistèrent, et les appelle prescripteurs. Eh! qu'importent les offenses de quelques ingrats? Est-ce pour «ux , est-ce pour avoir un éloge de leur bouche, que la révolution de 1850 a été généreuse ? Non ; c'est pour elle-même , pour la France , pour la vérité. Et elle en a eu la récompense! Lorsqu'en effet les puissances inquiètes et effrayées hésitaient entre la paix et la guerre, ce grand acte a plus fait pour décider la paix que toutes les négociations les plus habiles.

La révolution de 1830 a été clémente; elle a dû, surtout, rester légale envers tous les partis. Rester légale, cela veut dire qu'à Paris, comme dans les provinces, elle permettrait à tout le monde de profiter du bénéfice des lois; de parler, d'écrire, de célébrer les cérémonies du culte, d'aller, de venir, de s'enfermer dans des châteaux. Cela voulait

(79) dire qu'à Paris, comme à Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes ou Rennes, c'est-à-dire dans toute la France, elle souffrirait que des journaux de toute espèce l'accablasse des plus violentes injures, répandissent de fausses nouvelles et de fausses doctrines ; que les écrivains carlistes l'accusassent de proscrire, d'outre-passer les lois, tandis que les écrivains patriotes l'accusaient de ne pas les exécuter: cela voulait dire que cette révolution permettrait que les curés dans leurs chaires , les évêques dans leurs mandemens, se dissent arrivés aux-jours de la persécution , et empruntassent à l'Écriture les plus sinistres allusions; qu'elle permettrait à un clergé hostile de continuer ses processions, de conserver sur la voie publique ces croix gigantesques , élevées par un dernier effort du fanatisme des missionnaires; qu'elle laisserait des mécontents , rêvant Henri V, s'enfermer dans

leurs terres pour y mal penser, y mal parler, y mal inspirer leurs fermiers et leurs paysans.

Tout cela était la conséquence inévitable de l'ordre légal : car, encore une fois, Tordre légal, c'est se laisser critiquer, calomnier.

(8o) braver, détester, maudire; c'est souffrir que chacun pratique sa foi , même une foi hostile, et prie le ciel contre votre existence et votre prospérité.

Un nutre désagrément fort grand de cet ordre légal , c'était d'exposer la monarchie_ nouvelle à la colère du parti patriote , lequel , exalté par la vue des carlistes, leur rendrait excès pour excès ; à une presse carliste opposerait une presse démagogique ; aux reproches de tyrannie , d'arbitraire, allégués par les carhstes, opposerait le reproche de mollesse, de complicité , de trahison même; à des croix restées sur des grandes routes opposerait des arbres de liberté ; contrarierait , persécuterait les fonctionnaires publics, et fmirait en un mot par s'associer de langage , d'efforts aux carlistes, pour combattre cette autorité incommode venant froidement , la loi à la main, s'interposer entre tous les partis.

Tout cela^étajûnéiùtabk, il fallait le subir; ce qui n'empêchait pas toutefois qu'en ne voulant ni excéder les lois ni en créer d'exceptionnelles, on fit néanmoins exécuter les lois existantes , qu'on intentât des procès

aux journaux , de toutes les opinions qui dépassaient la limite des lois , qu'on observât et saisît les individus qui, dans le fond de leurs terres , passaient du mécontentement à des actes coupables , à des intrigues conspiratrices ou à des crimes sur les grandes routes; qu'on réprimât le clergé qui , abusant du respect accordé au culte , devenait ou provocateur ou factieux. Mais il fallait s'en

tenir là , c'est-à-dire à l'application impartiale et régulière des lois existâmes. Si, au contraire, aux premières injures de la presse, aux premiers ombrages qu'auraient donnés quelques intrigans; si, aux premiers réfractaires qui auraient quitté leurs foyers , le gouvernement avait pris feu, et qu'il eût demandé des lois contre la presse ou contre la liberté individuelle, il manquait le but, il sortait du système légal, il n'était pas digne de faire prévaloir et triompher ce beau système: car pour être digne de le supporter et de le pratiquer, il faut savoir subir ses ennuis, ses désagrémens , ses disgrâces.

Les moyens extraordinaires qu'on aurait pu demander n'auraient du reste pas atteint

le but qu'on avait en vue. On voulait sans doute faire cesser le mal plus tôt; eh bien ! on l'aurait prolongé. C'est chose facile à prouver.

En g  n  ral d'abord , les moyens extraordinaires servent peu , m  me en temps de crise. Faites une loi contre les journaux : si Vous employez une p  nalit   trop forte , ils la bravent; si vous employez la censure , ils se changent en brochures, ils n'en sont que plus v  h  mens; et la censure supprim  e , ils sont d'une violence d  vastatrice. Faites une loi sur la libert   individuelle : les conspirateurs, s'il y en a, vous   chappent; mais , comme le mal n'est pas dans les conspirateurs, car jamais conspirateurs n'ont renvers   le gouvernement qu'ils attaquaient ; comme le mal est dans l'agitation des   mes , il faut , pour faire quelque chose , emprisonner cent mille suspects, et chacun sait ce qui en r  sulte. En administration, les moyens extraordinaires peuvent servir un peu d'avantage , mais en ruinant. Les r  quisitions   puisent et gas-

pillent dix fois plus de ressources qu'elles n'en produisent ; les assi-

gnâts servent à vivre quelques Jours, au prix de la banqueroute dans quelques mois. Toutefois, je conçois que, dans un moment de péril imminent, quand on a les Vendéens à Saumur, les Autrichiens à Lille , on veuille , pendant un mois ou deux , pendant une campagne enfin, faire taire des Journaux, contenir des agitateurs, trouver des vivres, créer un papier qui vous fasse exister quelques jours. Je conçois cela, bien qu'il y ait fort à dire. Mais après qu'arrive -t -il? Tous ces moyens sont des contraintes insupportables , qui laissent une irritation profonde ; et il faut des années pour calmer l'exaspération qu'ils ont produite. On a contenu , on a subsisté, mais en irritant; il reste ensuite à calmer, ce qui est lent et difficile.

Mais si, par exemple, on n'est pas dans une crise pressante ; si l'on n'a pas la raison si grande de s'assurer du calme ou des ressources pendant le temps d'une campagne ; si c'est uniquement par impatience , par désir précipité d'en finir, qu'on veuille employer des mesures exceptionnelles ; alors , qu'on me permette de le dire, le S³g³tème déjà

(84) fort contestable au temps de crise , devient , quand on n'y est pas, aussi absurde que coupable.

Aujourd'hui , par exemple , les passions encore agitées s'expriment dans des journaux, produisent des intrigues dans certaines provinces, et même quelques scènes de chouannerie. On voudrait faire cesser cet état de chose. Pour le faire cesser, il faut calmer, éteindre ces passions , seule cause de tout le mal. Pour calmer il faut du temps; mais on est trop impatient , et par impa-

tience on irait employer des mesures dont l'effet serait d'irriter davantage, des mesures après lesquelles il faudrait, pour apaiser l'effet qu'elles auraient produit, plus de temps que nous n'avons voulu en employer aujourd'hui. Ce serait, en vérité, agir d'une étrange façon. C'est du temps qu'il faut , quand on n'a pas recours aux mesures violentes ; mais c'est du temps aussi, et bien plus de temps encore, qu'il faut après les mesures violentes, quand on a commis l'erreur de les employer. C'est à la fois plus de temps et plus de rigueur. 11 nous semble , en vérité, qu'il n'y a pas profit.

Il faut donc tout attendre du temps , qui coûte , il est vrai , à l'impatience des hommes, mais qui seul dissout les partis, en leur montrant la vanité de leurs espérances, l'impuissance de leurs menées , les avantages du gouvernement qu'ils méconnaissent; en obligeant les oisifs, qui font le fond des partis, à embrasser une profession, une carrière , à se jeter dans l'ordre de choses existant pour s'y faire une place. Il n'y a point de répugnance que ce temps, si bienfaisant, n'efface. Il calma , comme on sait , en 1801 , les répugnances des émigrés, des Vendéens, des prêtres : car on sait où les trouva tous la légitimité , quand elle vint les surprendre en 1814 : ils ne conspiraient plus, ne cliouannaient plus , ne prêchaient plus, ou ne prêchaient que pour le fils de la victoire .

A côté du parti auquel le gouvernement a dû appliquer toutes ces manières de raisonner et d'agir, le parti patriote a jeté les hauts cris. Il a crié à la mollesse, à la trahison. Défiant, injuste, exagéré par nature , parce qu'il aie tempéramment populaire, il devait dire et faire tout ce qu'il a fait. Il s'est mou-

(80) tré plus audacieux que le parti carliste , parce que , toujours et partout , le parti qui est issu du parti gouvernant ose davantage , comptant sur plus de ménagemens. Il a écrit , injurie, calomnié comme le parti carliste ; il a conspiré dans des clubs j il a fait davantage , il a tenté des séditions. 11 a par conséquent essuyé l'application des lois plus que l'autre ; il a encouru des jugemens , provoqué des charges de cavalerie. Le gouvernement l'a contenu , mais il l'aménagé, et, en lui appliquant la loi , ne la lui a pas toujours appliquée tout entière. Néanmoins on n'a pas manqué de dire que le gouvernement, qui ménageait les carlistes , persécutait en même temps les patriotes , se séparait d'eux, les laissait sans places , ou les égorgeait à petit bruit dans les rues. Comme si le gouvernement , parce qu'il était clément envers les vaincus, parce qu'il restait dans une rigoureuse légalité avec eux , avait dû souffrir néanmoins que des hommes, issus du même parti que lui, essa5'assent impunément de dépaver les rues, de brûler leshôtels des ministres, de faire des barricades, ou d'attenter à la sûreté des personnes !

Ce sont là des reproches qui ne soutiennent pas l'examen.

Le gouvernement a parfaitement fait de prendre la position qu'il a prise. Un gouvernement ne saurait jamais être a l'une des extrémités politiques. Si celui de Charles X. fût resté au centre droit, comme du temps de M. de Martignac, il eût duré. Il s'est perdu , en se plaçant à l'extrême droite avec M. de Polignac. Celui de Louis - Philippe doit être à gauche , mais il périrait à l'extrême gauche. Un gouvernement est dans sa vraie position quand il a derrière lui le parti ennemi , et un peu en avant de lui > :<>' ^ son propre parti, ou du moins la portion exagérée de son parti. Un gouvernement est perdu quand il ne sait pas résister à ses amis ,

et même rompre avec eux , pour n'être d'aucune faction. Les gouvernemens n'ont jamais péri par leurs ennemis, mais par eux-mêmes, par l'exagération de leur principe. La convention a péri par la violence, Napoléon par la conquête , la restauration par le droit divin. Un gouvernement

(88) est méprisable qui ne sait pas contenir son parti et se laisse mener par lui.

Il y a une maxime vieille comme le monde: si vos ennemis souhaitent une chose , c'est le contraire qui est bon pour vous.

Eh bien ! que souhaitent les carlistes ? Lisez leurs journaux, écoutez leurs discours de tribune, recueillez les bruits qu'ils sèment en province. Ils annoncent des lois d'exception , ils dénoncent l'arbitraire là où il n'existe pas; ils laissent leurs croix à l'air, ils font des processions pour les voir outragées; ils supposent, parce qu'ils les désirent, des mesures qui soulèveraient la population de la Vendée; ils affirment chaque jour que l'émeute a triomphé à Paris; ils aiment surtout à répéter que le gouvernement est sans force , et se laisse conduire par une faction révolutionnaire qui le domine malgré lui. Ils prédisent, CD un mot, tout ce qu'ils souhaitent, c'est-à-dire, la violence et la persécution. Tel d'entre eux écrit pour avoir des procès.

Eh bien! le gouvernement, qui ne persécute pas, qui applique la loi à tous, et rien que la loi, qui ne crée pas de lois exceptionnelles.

(89) qui. protège les processions et les croix, qui n'emploie pas de mesures extraordinaires en Vendée, qui résiste au joug de son parti, qui sait le réprimer tout comme un autre, qui dédaigne certaines attaques , et n'intente pas de procès à ceux qui

en\eulcnt; le gouvernement qui agit de la sorte , est dans le vrai. Il a les conditions de la force et de la durée. Quiconque n'emploie que les moyens légaux et réguliers, et compte sur le temps, aie temps pour lui. Le temps protège qui l'invoque.

CHAPITRE VIII

Conduite à l'égard de l'Europe, — Belgique. — Pologne, — Italie.

Notre révolution faisait naître, à l'égard des puissances , une question toute semblable à celle qu'elle faisait naître à l'égard des partis. De quelle manière voulait-on se conduire? Si au lieu de la loi on employait la violence au dedans, c'était la guerre qu'il fallait employer au dehors. Violente comme en 92 et 90 , la révolution de 1830 était accueillie par la guerre civile et la guerre étrangère ; douce et légale comme il convenait en 1559 , elle avait le repos intérieur et la paix extérieure.

La question était donc parfaitement iden-

tique au dedans et au dehors. Aussi a-t-elle donné lieu aux mêmes erreurs. Les hommes qui ont cru l'idée d'une révolution essentiellement liée aux idées de violence et de mesures exceptionnelles , l'ont crue liée aussi aux idées de guerre et de conquêtes. Ici encore ils se trompaient : mais heureusement le gouvernement n'a pas voulu se tromper avec eux. La paix a été conservée au dehors coranie-la légali_t^é^aiijdedans.

Il n'est point de sujet sur lequel on ait fait plus de déclamations que sur celui-là. La France, dit-on , a été déshonorée , ses intérêts trahis , ses alliés sacrifiés , la cause de la révolution per-

due!... Ce ne sont pas les républicains , les bonapartistes seuls auxquels on entend dire de pareilles choses ; ce sont les partisans de Henri Y , les gens qui sont venus avec l'étranger, qui vécurent quinze ans de son appui, c'est-à-dire les gens les moins autorisés à montrer de l'orgueil national. Il est aisé de remuer les cœurs , de fausser les esprits en parlant des malheureux Polonais, des malheureux Italiens, des malheureux Belges livrés à la sainte-alliance : mais que

(9^) les gens à qui les déclamations plaisent moins que les faits , examinent et jugent; et ils verront ce qu'il y a de réel dans cet amas immense de déclamations , obstinément répétées après avoir été mille fois repoussées à la tribune et dans les journaux.

Les puissances ne voulaient pas la guerre. Elles ne nous aimaient pas , sans doute : car en vérité, il faut le dire , nous n'avons pas débuté avec elles de manière à nous faire aimer. Le langage de nos journaux , de notre tribune , n'était pas de nature à nous les concilier. Mais elles ont commencé à nous estimer et à nous rendre justice quand elles ont vu la vie des quatre ministres sauvée , quand elles ont vu un gouvernement courageux, appuyé de l'élite des chambres, du dévouement de la garde nationale , sauver l'ordre social ; alors elles ont estimé le pays et conçu la possibilité de voir la révolution tourner à bien quelque part.

Les puissances ne demandaient pas mieux au reste; une fatale expérience leur avait prouvé que la révolution, quand elle a son siège en France , n'est pas facile à étouffer; elles savaient

t 94) ^*en lui faisant la guerre en 1792 elles n'ont fait que la rendre plus violente ; que, victorieuses en 1814, elles n'ont pas pu la détruire, et qu'il a même fallu la consacrer dans la Charte. Per-

suadées de l'impossibilité de l'étouffer, elles ont souhaité qu'elle pût devenir régulière , humaine et sociable ; et heureusement nous les en avons convaincues. C'était tout ce qu'il fallait faire et tout ce qu'elles désiraient : car l'Angleterre, avec le souci de sa dette , avec le désir d'achever la réforme , avec les besoins de son commerce et l'effort de ses conquêtes maritimes, qui ne sont guère susceptibles de s'agrandir, ne pouvait vouloir la guerre: car la Prusse, l'Autriche, la confédération germanique , qui ont dû à un retour inespéré de fortune en 1813 et 1814 une étendue de possessions auxquelles elles n'auraient jamais osé prétendre , qui ont de plus des souverains, des ministres éprouvés par le malheur, l'âge et les fatigues, ne pouvaient courir volontiers la carrière des armes : car la Russie enfin, bien que la plus mal disposée, la Russie était bien épuisée , bien travaillée d'agitations sinistres, surtout elle

(95) était bien loin, et il était difficile de l'entraîner encore une fois à six cents lieues de ses frontières.

Ces dispositions pacifiques, on les a niées ; et c'est naturel de la part de gens qui croient qu'en ce moment il se trame contre nous une coalition générale , inconnue du gouvernement français et de tous ses agens. Mais tout ce qu'on peut faire c'est de citer les faits ; or les puissances qui, pour en finir avec nous , ont détruit le royaume des Pays- Bas et ont causé à Guillaume tous les déplaisirs •qu'on sait, n'avaient certainement pas envie de nous faire la guerre. Les gens qui ne sont pas saisis de cela, nous ne savons rien à leur dire.

Les choses étant ainsi , restait à savoir si , nous, nous voudrions la paix. C'était la vraie, l'unique question. Eh bien! une fois éclairés sur la possibilité de l'obtenir honorable , nous ne de-

vions pas hésiter. Les raisons de cette opinion nous semblent précises et frappantes.

D'abord, si nous souhaitions que notre révolution ne fût pas une série de révolutions nouvelles , qu'elle fût au contraire la dernière ,

(9(i) qu'elle fût la fin de cette longue lutte commencée en 1789; si nous ne voulions pas que des réactions engendrassent de nouvelles et interminables réactions , que le sang coulât encore , que les haines s'enflammasent de nouveau pour un temps incalculable ; si nous voulions, les uns et les autres, garder notre tête , il fallait préférer la paix à la guerre. Non pas que je veuille dire que, lorsque la guerre est déclarée, les éciafauds sont un moyen utile et nécessaire de défense ; que, ce moyen, il faut l'avoir tout juêt pour faire face à l'ennemi. INon , sans doute ; je désavoue une pareille doctrine. Mais je soutiens qu'à l'approche du danger les passions s'exaltent , les têtes tournent; que les partis, s'accusant réciproquement de trahison , s'envoient à la mort, en croyant faire au pays une justice qui lui est due. Assurément , on trouve les Polonais bien généreux , et l'on a raison; cependant ils ont assassiné à Varsovie: et si nous avions eu les Autrichiens à trente lieues de Paris , ce que la guerre peut amener sans que le pays soit perdu , Dieu sait ce que les gens qui couraient après la voiture de

(9-) .AIM. Pcricr et Sébastiani en septembre dernier auraient fait d'eux et de nous , apôtres de la paix et de la modération !

L'idée d'une révolulion légale était donc liée à l'idée d'une révolution pacifique. 11 fallait l'une pour avoir l'autre.

Fallait-il la guerre pour l'extension de la liberté? pas davantage. La paix était aussi nécessaire à la cause de la liberté qu'à la cause de la modération. D'abord, si nous avons été vaincus (et cela peut arriver à tout le monde, surtout à ceux qui se battent seuls contre tous), il n'était plus question de liberté pour longtemps. Vainqueurs, je ne crois pas qu'elle fût en meilleur état dans le monde. Ici encore il n'y a qu'à observer les faits. En 1792 nous visitâmes le monde entier pour la cause de la liberté. A la fin de la guerre, la Hollande, la Belgique, la Suisse, l'Italie, l'Espagne avaient été ravagées, et elles n'avaient pas la liberté; et nous, qui avons dû la leur apporter, ne l'avions pas nous-mêmes. Nous avons un héros à notre tête, mais c'était tout. Je sais bien que cette première lutte était néces-

^ »aire ; mais par cela seul que cette lutte a eu lieu, elle n'est plus nécessaire une se-

J conclue fois. Les puissances n'ont plus besoin qu'on leur fasse admettre la liberté à coups de canon. La liberté a besoin maintenant de paix parce qu'elle est un progrès d'esprit, et que pour les progrès d'esprit il faut la paix. Elle a besoin surtout de se recommander par de bons exemples. Celui de la France bien gouvernée, tranquille, sage, heureuse enfin de sa révolution est le plus puissant de tous. La liberté enfin a besoin, non d'une puissance qui la propage à main armée, procédé qui la fait fuir, mais d'une haute influence qui la protège, en Allemagne, en Piémont, à Rome, et empêche la formation d'un concert contre elle. Grâce à cette influence que la France est là pour exercer, la liberté n'étant plus prosaite, il suit qu'on la laisse aller; elle fera son chemin toute seule, beaucoup mieux que dans les bagages et à la suite de nos armées.

Reste à savoir si la paix convenait à la grandeur de la France , et si elle n'exigeait pas au

(99) contraire de grands sacrifices de sa part , et, entre tous, le plus grand, celui d'admettre les déploiables traités de 1815.

Je l'ai déjà dit : ces traités sont une honte; ils ne sont pas une honte. C'est l'attitude d'un cabinet, ce ne sont pas les traités auxquels il est obligé de se référer, qui constituent sa dignité. Quant à l'inconvénient matériel de ces traités , il est fort grand. Il faut à la France des frontières meilleures. Si un jour elle est provoquée à prendre les armes, elle devra en appeler à la victoire des traités signés dans sa défaite; mais avec trente-deux millions de population et ses immenses ressources, avec la puissante cohésion de son empire, elle peut attendre , et , en attendant, se faire suffisamment respecter et écouter.

En tous cas, il eût été souverainement maladroit de déchirer aujourd'hui les traités de 1815. À le faire, il faut tâcher d'avoir des alliés, et il est évident que l'Europe pourra un jour nous en offrir qui auront le même intérêt que nous. Mais aujourd'hui nous n'en aurions eu aucun: car tout le monde étant prévenu contre nous , tout le monde nous suppo-

(100) sans pié à bouleverser l'Europe, nous aurait fait une affaire d'extermination. Nous aurions soutenu deux guerres à la fois , une guerre de principes et une guerre de territoire. C'est en vérité bien assez d'une.

Au contraire , quand de longues années se seront écoulées , que nous ne serons pas plus une nouveauté pour l'Europe que le gouvernement anglais, par exemple; que nous ne ferons plus naître une question de principes , si la paix, qui ne peut pas être

éternelle icibas, est rompue, eh bien! nous distinguerons nos amis de nos ennemis , nous mar- <dierons avec les uns contre les autres , nous courrons celte carrière des armes qui ne nous a pas sî mal réussi autrefois , et qui nous réussira mieux encore quand nous ne serons pas seuls contre tous.

C'était donc la chose la plus sage que d'admettre aujourd'hui les traités de i8i5 , et , par conséquent , de ne pas ronq:)re la paix pour cette cause.

Quant à la prospérité de la France , je n'ai pas besoin de dire 5i là paix Jui était nécessaire ; car on ne s'engage pas dans une guerre

générale sans six et huit campnp;ncs , snns^"/^ dépenser un milliard, sans égor;er un mil- \o ^ lion d'hommes : et eVst assurément là une "^x triste circonstance pour la prospérité d'un pays.

Ainsi dans l'intérêt de notre révolution , dans l'intérêt de sa conclusion douce ci lé- "

gale , dans l'intérêt de la liberté générale , î dans l'intérêt de notre grandeur, dans l'intérêt de notre prospérité matérielle, nous de- | vions vouloir la paix. Je ne connais , pour / mon compte , aucun raisonnement solide à opposer à ceux qui précèdent.

J'ajouterai qu'en 1790 l'assemblée constituante déclara aussi qu'elle voulait la paix , et qu'elle ne ferait |M)int (e guerre de conquêtes ; qu'en 181 5 Aapoléon offrit de négocier; et que ni la ficre assemblée, ni le glorieux capilaine', ne crurent manquer de

dignité en cherchant la paix. Le gouvernement de Louis - Philippe n'en a donc pas manqué en la recherchant lui-même.

Les puissances voulant la paix par de très-bonnes raisons , la France par de très-bonnes raisons aussi , il y avait beaucoup de chances

de la conserver. 11 s'agit de savoir si , dans le détail des arrangements survenus , la France a sacrifié elle-même et ses alliés.

Le retentissement de la liberté a été profond et universel. Les Belges, les Polonais, les Italiens, se sont émus et ont pris les armes.

L'insurrection belge était une révolution dans le sein même de la sainte alliance , c'est-à-dire de l'un des états placés sous sa garde ; elle touchait à l'un des intérêts les plus pressants des puissances, puisque le royaume des Pays-Bas était leur principal établissement militaire ; elle touchait par le Luxembourg aux intérêts territoriaux de la confédération germanique, elle excitait les plus vives jalousies en Angleterre et en Prusse, elle blessait les intérêts de voisinage les plus vifs, les plus susceptibles.

L'insurrection polonaise réveillait toutes les mauvaises dispositions du cabinet russe, et devenait pour lui un intérêt immense ; car la Russie tient à la Pologne comme à la plus précieuse de ses possessions. Elle devait rentrer dans les déserts si elle eut succombé dans cette lutte.

L'insurrection italienne éveillait en Autriche les mêmes sentimens que l'insurrection polonaise en Russie. Elle faisait naître de plus une question effrayante , une question religieuse.

Comment ont été résolues toutes ces questions? Il fallait ou tirer le fer, et couper le nœud gordien avec l'épée d'Alexandre , ou accepter un congrès , c'est-à-dire tâcher de s'entendre. A celui-ci, les souverains n'avaient aucun goût de se rendre , car il fallait consommer la ruine de la sainte alliance; ils y ont dépêché leurs ministres. Ce congrès s'est appelé conférence. Nous y avons envoyé l'homme le plus habile de l'Europe , et dont l'heureuse influence est devenue aujourd'hui une chose notoire.

Nous devons nous appuyer sur l'Angleterre : c'était naturellement l'Angleterre. Elle avait eu son juillet, mais sous forme parlementaire, comme cela se passe chez elle. Les Whigs étaient au pouvoir. Elle travaillait à la réforme ; elle voulait la paix ; elle était dans

toutes nos idées. Nous l'avons eue pour amie et médiatrice. A cela , certains politiques font une objection : La Russie, disent-ils, est plus naturellement notre alliée que l'Angleterre ; les territoires étant plus éloignés , les intérêts ne sont pas contraires ; et , par exemple, ajoute-t-on , la Russie nous aurait laissés prendre la Belgique , l'Angleterre jamais. Ces belles considérations sont malheureusement tout-à-fait hors de propos. Si nous avions voulu faire une guerre de conquête, assurément ce n'eût pas été avec l'Angleterre que nous aurions eu le plus d'analogie d'intérêts. Mais il s'agissait de résoudre des difficultés de principes, d'introduire la révolution dans le conseil des puissances, de régler son état dans le monde , surtout de lui sacrifier un royaume, et en vérité , pour une pareille œuvre, l'Angleterre valait mieux que la Russie, à moins toutefois qu'on ne voulut faire dix campagnes.

Nous nous sommes donc appuyés sur l'Angleterre, et nous avons bien fait. Reste à voir comment, de moitié avec elle, nous

avons réglé toutes choses.

(105) Parlons d'abord de la Belgique.

Belgique.

Gullaiime avait été expulsé des Pays-Bas. Le droit de souveraineté avait été tranché par la force. La Prusse, ou la Confédération germanique , pouvaient seules rétablir la question par leurs armes , et faire renaître le droit de souveraineté de Guillaume. A cela nous avons répondu que , si on entrait en Belgique, nous y entrions. Nous n'avions pas alors quarante mille hommes sur ce point; et c'est, il nous semble , la preuve que nous savons n'avoir pas peur. Nous n'avons pas été toujours aussi absolus , il est vrai : c'est que nous sommes gens de bon sens ; c'est que, dans aucun cas, nous n'avons eu depuis un pareil intérêt ; c'est que nous ne devons risquer la guerre générale que pour les Belges. Pour tout ce qui est compris entre le Rhin , les Alpes et les Pyrénées , nous devons nous montrer inflexibles. Nous devons défendre toute cette portion du continent comme la France elle-même.

Par cette déclaration , que nous ne souliririons aucune intervention eu Belgique , nous

l'avons forcément détachée de la Hollande. Les puissances ont cédé : nne révolution a été consacrée par elles , un gouvernement issu d'une insurrection a été reconnu. La révolution beke a eu son état avoué dans le monde.

Il s'agissait de savoir quelle condition on lui ferait. On l'a faite neutre. Cette neutralité fait sourire de grands politiques. Tant pis pour leur intelligence. La neutralité sera ou ne sera pas respectée. Si elle l'est , la Belgique est à l'abri de toute attaque , elle jouit de

l'inviolabilité , et elle nous couvre , au lieu de nous menacer , comme elle faisait il y a un an et demi , quand existait le royaume des Pays-Bas. Si la neutralité n'est jias respectée, la Belgique nous a pour alliés obligés, et nous avons droit d'occuper militairement la Meuse. Elle est respectée dans un cas, nous sommes obligés de la soutenir dans l'autre , et nous étendons notre frontière jusqu'à la sienne. De pareilles considérations nous portent à croire qu'on aimera mieux respecter sa neutralité. Peu importe , au surplus, à la France : c'est aux puissances ù choisir.

H fallait dunnner des frontières à la Belgique.

(«"7 ■) On a obtenu pour elle celles de 1 790, mais avec des avantages qu'elle n'avait pas. Elle échanî^e une portion du Limbourg contre des enclaves que la Hollande possédait; elle a perdu une petite portion du Luxembourg, mais elle a, de plus qu'en 1 7905 la province de Liège, Philippeville et Marienbouig. Elle a la liberté de l'Escaut ; elle a la libre navigation des fleuves et canaux de la Hollande. Elle peut en ouvrir de nouveaux sur le territoire de cette nation. Elle a Anvers au lieu de J\Liëstriclit , c'est-à-dire , du commerce au lieu de moyens de guerre- Elle supporte un tiers de la dette néerlandaise, en représentation de la dette austro-belge antérieure à 1789, de la dette francobelge, comprenant le temps de la réunion à la France, en représentation enfin de la part qu'elle devait prendre dans la dette contractée depuis 181 5 parle royaume des Pays-Bas. Ces trois parts n'égalent pas sans doute le tiers ,qu'e!le supporte , mais les avantages commerciaux qu'on lui a cédés préentent une surabondante compensation.

La^Iollande perd le Luxembourg qui lui avait été donné en échange des principautés

(^o8) liérédilairi'S de Dietz, Dilleinbourg, Hadamar, Siegen. Klle voit lui échapper l'immense monopole de l'Escaut; enfin on lui ravit cette Belgique qui , en 1815, avait été une consolation du cap de Bonne-Espérance et de tant de colonies perdues. A-t-on été bien injuste, bien dur envers les Belges, bien partial pour Guillaume ?

Il fallait un gouvernement à la Belgique. Quant à la république et au duc de Leuchtemberg, nous ne devons pas permettre qu'on s'y arrêtât. Il faut en convenir franchement. Dans un état fait, arrangé de nos mains, nous ne pouvions pas souffrir que la république, ■ que la dynastie impériale , que nous n'avions pas voulues chez nous , s'établissent à côté de 'nous, pour recueillir , exciter, revomir nos mécontents. Nous ne pouvions pas donner le duc de Nemours: car ce n'était pas la réunion pour nous , c'était autant que la réunion pour les puissances, c'était, par conséquent, la guerre pour un simple intérêt de famille. Lcopold nous convenait seul, non parce qu'il était Anglais, car on est toujours, et tout de suite , du pays sur lequel on est appelé à ré-

(»<59) gner; mais parce qu'avec l'air anglais , il devait être un bon , un vrai Belge. Il l'a prouvé. Tant pis pour ceux qui ne savent pas voir la sagesse d'une pareille combinaison, llassurer l'Europe et ne pas nous donner un ennemi , c'était tout ce qu'on pouvait faire.

Ainsi, en récapitulant ce que la Belgique et nous avons gagné, nous dirons que la Belgique a gagné

D'être détachée de la Hollande;

Reconnue ;

Constituée mieux qu'on 1790;

Pourvue de routes, de communications, d'avantages commerciaux ;

Rendue neutre ; ce qui veut dire, garantie de la guerre, ou secourue forcément par la France, l'un ou l'autre infailliblement;

Pourvue d'un roi qui la chérit déjà , et qui est la seule personne devenue populaire dans ce pays depuis un an et demi;

Appelée enfin à un bel avenir.

Nous dirons que la France a gagné

D'abord tout ce qu'a gagné son alliée;

Ensuite la destruction (du royaume des Pays-Bas, qui était une redoutable hostilité

(>io) contre elle, une vaste trêve de pont , comme on a dit;

Le remplacement de ce royaume par un état neutre qui la couvre , ou bien devient un allié utile, et lui permet de s'étendre jusqu'à la Meuse ;

La destruction de places qui lui étaient inutiles, puisqu'elle possède déjà deux rangs de places sur cette frontière, et qui ne pouvaient être bonnes qu'à d'autres qu'à elle; par suite, un mouvement rétrograde, pour le Système anti-français, de Mons et Tournay jusqu'à Maëstricht;

Enfin la consécration d'une révolution.

Il nous semble que de tels résultats, sans guerre, sont une des plus grandes nouveautés de la diplomatie ; que le cabinet qui a su

les obtenir n'a manqué ni de force ni d'habileté, et que les puissances qui les ont accordés n'étaient pas conjurées contre la France, résolues à sa perte. Leur noble modération était un retour dû à la noble modération de la France.

Pologne.

Passons à la Pologne. C'est ici un lamentable

sujet. Qui n'aimerait ces nobles et héroïques Polonais, dont l'histoire a autant (muet l'effacement de notre jeunesse que l'histoire de Rome et d'Athènes? Tout l'indigne usage que des médians ont voulu faire de leurs infortunes pour troubler le monde, ne diminuera jamais l'intérêt qu'ils inspirent à toutes les âmes généreuses et honnêtes. Mais que pouvait donc faire la France? Il y a des gens qui, afin de lui trouver des torts, voudraient lui donner des montagnes à soulever, pour lui reprocher ensuite de ne l'avoir pas pu. C'étaient plus que des montagnes qu'on lui donnait à soulever ici, c'étaient les airs à traverser avec des canons et des armées. Examinons ce triste sujet.

Pour la Pologne nous ne pouvions pas invoquer le droit de non-intervention. La Pologne est devenue propriété de la Russie, par le droit qui a fondé tous les états, la conquête. Elle n'en avait pas été affranchie par le droit qui affranchit tous les états sujets, par la résistance, et la résistance prolongée. La Russie aurait bravé pour la Pologne, tout, même une guerre faite par Napoléon avec six cent

mille hommes. C'était pour elle une question de vie ou de mort. Perdre la Pologne, c'eût été pour elle rétrograder de quatre règnes.

Nous mêler activement de cette question, c'était donc la guerre; la guerre pour un peuple ami , mais étranger; la guerre à six cents lieues, distance qui faisait que la tête de Napoléon s'ébranlait toujours en y regardant, qui le décidait en 1807 à conclure à Tilsitt, plus tôt, moins bien qu'il n'aurait voulu, qui lui faisait en 1812 refuser de reconnaître la Pologne, parce qu'il disait, lui Napoléon , qu'on ne pouvait pas guerroyer sûrement à six cents lieues de soi , la Prusse et l'Autriche étant derrière. C'était la guerre sans résultats probables ; car nous aurions trouvé la Pologne morte avant notre arrivée , morte de la main des Autrichiens , des Prussiens et des Russes. C'était la guerre : et pourquoi? pour rien , si ce n'était pour faire une grande Pologne. Une grande Pologne ! que Kauniz et Frédéric n'ont pas crue possible , eux les premiers intéressés , que la convention et Napoléon n'avaient pas faite ! En vérité , on croit rêver quand on songe que de pareilles

choses ont été sérieusement proposées de notre temps.

A défaut de la guerre , des secours à travers la Baltique et l'Allemagne étaient une puérilité qui ne mérite pas d'être discutée. La reconnaissance ne donnait pas un soldat de plus à la Pologne , ne pouvait pas ajouter à son courage qui était au comble , et brouillait inutilement la France avec l'Europe. Elle l'exposait à une fausse démarche en lui faisant reconnaître un néant. Elle lui interdisait , en reconnaissant la Pologne insurgée , d'intercéder pour la Pologne vaincue, et de la couvrir des traités.

Ce que la France a dû et a pu, c'est d'offrir sa médiation, c'est-à-dire de faire des démarches, que l'Angleterre, tout aussi généreuse que d'autres, n'a pas voulu imiter, parce qu'elle n'aime pas les choses inutiles. La Pologne est donc restée comme une grande

douleur pour nous, et ne pouvait être autre chose. C'est un noble et impuissant effort de cœurs généreux , dans lesquels notre heureuse délivrance avait réveillé l'amour , l'espoir , la passion de l'indépendance, etaux'

(H4) quels nous avons eu le regret de ne pouvoir tendre la main. Nous sommes sauvés, et ils ont péri! JPour nous c'est la douleur de celui qui du rivage voit des malheureux disparaître sous les flots. Mais peut-il , doit-il se précipiter, avec femme, enfants , perdre lui et tout ce qui lui est cher, sans sauver ceux qu'il voit en péril ?

Tout ce que nous entendons chaque jour là dessus ne prouve, chez ceux qui le disent, ni plus de sympathie ni plus de zèle pour les Polonais que le gouvernement n'en éprouve. C'est tout simplement emploi fait des malheurs des autres, pour attaquer, calomnier, déconsidérer ungouvernement qu'on déteste.

Et pourquoi , grand Dieu ! le déteste-t-on ? A qui a-t-il fait ou voulu faire du tort.^ 11 est né malgré lui, à l'improviste, pour sauver la France qui se perdait.

Italie.

On n'a pas moins dit sur l'Italie que sur la Pologne. C'étaient encore là des infortunes à exploitei", du sang à faire couler aux yeux des

("5) lecteurs de journaux , de brochures ou de discours; et du sang ù imputer au nouveau gouvernement français!

Pour l'Italie ou pouvait invoquer la nonintervention , qu'on ne pouvait pas invoquer pour la Pologne, et qu'on avait pu invoquer

pour la Belgique. Pourquoi ne l'a-t-on pas fait? Par une raison toute simple.

Il fallait s'expliquer sur ce principe. Il fallait ou l'appliquer au monde entier, et alors prendre les armes pour la moindre peuplade, depuis les Alpes jusqu'à l'Oural; ou ne l'appliquer qu'à certains états, à ceux dont les intérêts étaient communs avec les nôtres. Alors il ne devait s'étendre qu'aux états compris dans notre rayon de défense , c'est-à-dire la Belgique , la Suisse , le Piémont.

L'Angleterre en avait agi ainsi en proclamant le principe de la non-intervention. En le professant pour tous les états , elle ne l'avait défendu , les armes à la main, que dans les états de son alliance. Elle a laissé les Français entrer en Espagne ; mais elle a pris les armes pour le Portugal. De tels exemples valent bien la peine d'être pris en considération,

(>>6) quand ils ont pour eux le bon sens et le nom de M. Canning.

Si la France eût fait autrement, outre qu'elle prenait envers tous les peuples le fol engagement que nous venons de dire , elle acceptait la guerre contre l'Autriche, c'est-à-dire contre l'Europe, pour deux provinces italiennes ; elle faisait pour ces provinces ce qu'elle n'avait pas voulu faire pour se donner la Belgique ; elle changeait, pour les intérêts des autres , un système de paix^qu'elle n'avait pas changé pour ses propres intérêts ; en se compromettant, elle jouait la liberté du monde pour la liberté de quelques cités italiennes. Ou les raisons qu'elle avait eues de renoncer au Rhin étaient insuffisantes , ou, si elles étaient suffi-

santes , elles devaient lui interdire de marcher aux Alpes , bien entendu , la Suisse et le Piémont restant intacts.

Engager l'Autriche à se retirer, lui interdire de séjourner dans ces provinces, engager Rome à adoucir, à améliorer leur sort, était tout ce qu'on pouvait: sinon, on entreprenait une croisade universelle. La France avait tout risqué pour la Religion , elle aurait tout ris-

(17) que pour le Piémont ; elle ne le devait pas, elle ne le pouvait pas pour Modène et Bologne. Une autre question s'élevait d'ailleurs, question effrayante, celle de la papauté. L'insurrection réussissant, la papauté était obligée de s'enfuir et de prendre la route de Vienne , car nous n'étions pas là pour lui faire prendre celle de Savone ou de Paris. Or, nous le demandons , on sait ce que la papauté a fait à Paris ! Qu'eût-elle fait établie à Vienne ? Figurez-vous le pape à Vienne, tenant dans ses mains les consciences dévotes du midi et de l'ouest de la France! C'était la guerre religieuse , jointe à la guerre territoriale et politique. C'étaient trois questions à la fois.

Telle est la manière dont la France s'est conduite à l'égard des peuples qui avaient, comme elle, embrassé la cause de la liberté. Elle a tout hasardé, même la guerre pour le peuple qui était dans la limite de ses intérêts ; elle a employé son intervention pour les autres. On prétend que, grâce à son égoïsme » à sa faiblesse, la cause de la révolution a été

(18) compromise. Prenons encore et toujours les résultats. Comparons l'Europe de 1829 à celle de 1851.

A la première époque, le système de la sainte alliance dominait partout ;

La France y était soumise par la dynastie du droit divin et par l'émigration ;

La Belgique par la domination de la Hollande ;

L'Angleterre par l'administration du général de la sainte alliance, qui refusait la réforme ;

Le Piémont , le royaume de Naples , l'Espagne et le Portugal l'avaient subi par suite de l'occupation autrichienne en 1821 , de l'invasion française en 1825, de l'usurpation de Don Miguel en 1827 ;

La confédération germanique y était entrée par le congrès de Carlsbad et la commission extraordinaire de Mayence ;

Les autres pays, moins la Suisse, étaient des monarchies absolues.

Aujourd'hui le système libéral est établi dans une partie de l'Europe ; et il reste , du grand mouvement de juillet:

Le gouvernement de la France ;

La monarchie belge , résultat de la destruction du royaume des Pays-Bas, obtenue de la sainte alliance ;

Le ministère wiliig, en Angleterre, et l'entreprise de la réforme ;

Le développement démocratique de la constitution suisse ;

L'introduction ou l'extension du régime représentatif dans la plupart des états de l'Allemagne, dont les quatre monarchies secondaires, la Bavière , le Wurtemberg, la Saxe, le Hanovre, vivent sous cette forme de gouvernement ;

Une marche plus libérale dans les états pontificaux, en Piémont , à Naples.

Que Ton compare ce qui serait arrivé dans le cas où , touché du sort des Polonais et des Italiens à la façon de certaines gens , le gouvernement aurait fait la guerre. La Pologne ne serait plus; les Russes couvriraient l'Allemagne, les Prussiens et les Autrichiens le Rhin ; les constitutions allemandes seraient reployées ; l'Italie serait ensanglantée , et assurément ne serait point libre, les Français fussent-ils

sur l'Adige. En Angleterre , le duc de Wellington serait à la tête du cabinet; il ne serait plus question de la réforme. En France régnerait la liberté qui règne dans les grands dangers ; on sait laquelle. Et le sort définitif du monde et de la liberté serait remis au sort des batailles, c'est-à-dire au génie d'un homme. Lequel? on n'en sait rien.

Au contraire, les whigs sont restés au pouvoir en Angleterre , la liberté se propage en Allemagne , elle s'insinue en Italie , et règne , s'honore , se couvre d'estime chez nous. Cela vaut bien mieux , assurément.

Maintenant , qu'on nous dise si le cabinet qui a fait tout cela n'est rien dans le monde? On objectera que ce n'est pas lui qui l'a fait, que c'est la révolution de juillet. A cela je répondrai que c'est la révolution de juillet qui l'a fait , mais que c'est lui qui l'a maintenu. Croit-on que l'on eût écouté la Saxe, que l'on eût adouci le sort de la Romagne , modifié le régime du Piémont, souffert les événemens de la Suisse, et surtout laissé périr le royaume des Pays - Bas , sans la France? non, sans doute. Une note ou un

(>21) mouvement de troupes en aurait fini. L'Angleterre aurait désapprouvé, mais elle aurait laissé faire. Le cabinet français a donc , lui seul dans le conseil des puissances, fait un parti , un parti respecté , écouté. Et si on veut comparer, qu'on nous dise à quelle époque un cabinet avait fait des choses aussi difficiles que celle de détruire un royaume sans la guerre ! à quelle époque un cabinet avait poussé son action jusqu'à faire changer la constitution intérieure des états , jusqu'à s'interposer entre des provinces soulevées et un gouvernement ? C'est là ce qu'il a fait en Italie et en Pologne ; non pas avec insolence, mais avec le courage et la fermeté de la raison.

Il a été écouté parce qu'on connaissait à la fois sa loyauté et sa fermeté. Il a donc noblement et dignement soutenu sa cause , mais sans guerre. Cela fait peine à beaucoup de gens ; nous le savons bien. La liberté n'a pas coûté ses frais ordinaires, frais de sang et de désordre ; ses ennemis en sont fâchés , car ils savent que ce sont ces frais qui la ruinent. Mais le gouvernement a bien fait de persister

dans sa marche ; il a montré qu'il ne craignait pas de tirer le pée en Belgique; il s'est tenu prêt à paraître avec /foo mille hommes sur les champs de bataille témoins de notre ancienne gloire. Notre jeune monarchie a pour roi un prince qui a déjà combattu pour la liberté; elle a à la tête de ses conseils un homme dont l'inébranlable fermeté est connue , et à côté de lui , pour diriger les négociations , la guerre et la marine , des généraux qui ont vécu trente ans sous les feux de l'Europe. La crainte n'entraîne pas dans ces âmes , pas plus que dans celles qui disent la France humiliée. La paix n'a pas été demandée, elle a été maintenue. Et qu'il nous soit permis de le dire en Unissant : nous n'admettons

pas les accusations des bonapartistes et de certains patriotes, fondées sur des exemples empruntés à la révolution et à l'empire ; exemples mal choisis , mal compris , mal cités. Cependant nous comprenons ces accusations de leur bouche , car les uns et les autres s'appuient sur des souvenirs imposans, souvenirs qui ne sont pas à eux plus qu'à nous , mais dont ils parent leurs systèmes. Mais nous ne pouvons les comprendre du parti

de la reslairiation : de celui-là , nous ne connaissons aucun gouvernement, quel qu'il fût, qui pût subir un reproche. La monarchie de 1850, qui à elle seule a su contrebalancer l'influence de toute l'Europe , recevrait les reproches de ce parti , qui , appelant Waterloo sa victoire, est revenu à la suite des étrangers, a reçu la France de leurs mains, fort rapetissée , mais suffisante pour lui ; qui , une fois établi, n'a pas cessé de communiquer avec eux quand il avait peur, et leur adressait des notes secrètes; qui ne voulait pas la guerre d'Espagne, mais qui l'a faite pour ne pas déplaire à Alexandre, et, de peur de rencontrer les Russes sur le Rhin , est allé avec cent mille Français écraser, au delà des Pyrénées, quelques pauvres Espagnols désorganisés et trahis ; qui , après cette grande victoire, s'est noblement paré de cordons espagnols et russes ; qui, pour obtenir de l'Angleterre l'autorisation d'aller à Alger, lui a promis de n'y pas rester; qui, obligé de donner un milliard aux étrangers , n'a pas même employé le deuxième restant à réparer nos places, à garnir nos arsenaux , à préparer le retour de notre

grandeur; le gouvernement de 1850 recevrait les reproches d'un tel parti! non ; il ne le peut pas. Le gouvernement de 1850 a été digne et habile; mais il n'aurait rien été de tout cela qu'il lui

serait impossible d'accepter un reproche du parti le plus dépourvu de gloire qui fut jamais.

CHAPITRE IX

Progrès et consolidation de la nouvelle monarchie. — Ses moyens de gouvernement.

C'ÉTAIT une grande question de savoir si la monarchie de 1830, au milieu d'une tourmente épouvantable , assaillie par toutes les factions à la fois , en présence de l'Europe en armes , n'ayant pas encore de soldats dévoués à sa cause , n'ayant aucun parti passionné pour elle , et seulement la masse du pays attachée à son existence par raison , si cette monarchie pourrait subsister.

C'était une question, et une question effrayante pour tous les amis de l'ordre et de la

liberté. Les carlistes s'agitant dans le midi , les républicains , les bonapartistes faisant des émeutes à Paris ; le trouble s'introduisant dans j l'armée, grâce à plusieurs exemples fâcheux qui avaient averti les sous-officiers qu'ils pouvaient devenir officiers en dénonçant leurs chefs ; les troupes ébranlées par le souvenir de juillet , craignant de se commettre avec le peuple; toutes les autorités inférieures hésitant dans leur obéissance à l'autorité supérieure, parce qu'on craignait peu des ministères à peine affermis; les opinions les plus diverses régnant chez les agents du gouvernement, parce qu'ils avaient été choisis pêle-mêle dans les premiers jours de juillet, lorsque toutes les opinions, divisées depuis,

étaient encore confondues ; la détresse de l'industrie augmentant chaque jour le resserrement des capitaux , le nombre des banqueroutes , la suspension du travail, la misère des classes ouvrières ; la résistance à l'impôt devenant générale, parce que le peuple s'était persuadé que le plus prompt résultat d'un changement politique, et non le plus lent, c'était la diminution des charges publiques ; l'Europe devenant

(»27) tous les jours plus inquiète et plus défiante à la vue d'un tel état de choses; le gouvernement en présence de ces difficultés , privé de tous ses moyens, n'ayant à son usage que des doctrines de gouvernement contestées, osant à peine destituer les agents qui lui résistaient, ne pouvant plus distribuer ni places, ni faveurs pour s'attacher des créatures , attaqué de plus par une presse déchaînée, qui cherchait bien plus à lui augmenter qu'à lui aplanir les obstacles ; tout cela étant , il était bien naturel de se demander si la nouvelle monarchie pourrait subsister.

Aussi les espérances de ses ennemis étaient au comble^ Les bonapartistes, les républicains, les anarchistes de toute espèce disaient : Nous nous sommes arrêtés trop tôt en juillet; mais nous viendrons bien plus aisément à bout de la monarchie à peine ébauchée de Louis-Philippe, que de la monarchie longuement consolidée de Charles X. — Les carlistes répétaient avec joie que la révolution allait suivre son cours habituel , que l'illusion d'une monarchie allait disparaître pour faire place à la réalité , c'est-à-dire, à l'anarchie, et que

(»28) nous allions revenir à Henri V par la route accoutumée. Les gens honnêtes se désespéraient, ils entrevoyaient de nouveaux bouleversements, et se demandaient si un gouverne-

ment fort et libre n'était pas une chimère. L'Europe inquiète songeait à se prémunir contre l'incendie.

Eh bien! nous voilà sauvés ou du moins bien près de l'être. Comment cela s'est-il opéré?... Uniquement par un effort de la raison publique. 11 faut expliquer ce singulier phénomène, pour l'honneur du temps, du pays, de la nouvelle monarchie , pour la justification de la révolution de juillet.

L'armée était incertaine il est vrai , sa discipline était ébranlée, elle n'était pas attachée par des victoires au nouveau gouvernement ; il n'y avait pas un parti passionné pour ce gouvernement^ il y avait seulement en sa faveur une conviction établie , c'est qu'il fallait la monarchie, c'est que Louis-Philippe était le seul roi convenablement fait pour cette monarchie , et qu'au delà était le chaos, l'anarchie, la guerre.

Celte considération subjuguant la raison

(»^9) publique a été entraînant ; elle a suppléé la puissance de l'esprit de parti, et a fait beaucoup mieux qu'elle. Elle a mis le blâme dans toutes les bouches contre les agitateurs, et les armes aux mains de tous les citoyens. Avec une assiduité, une vigilance admirables, les gardes nationaux ont veillé jour et nuit. C'était la raison publique <^ii ,cli^cj_jux se changeait en zèle pour le gouvernement de Louis-Philippe, en amour pour sa personne si précieuse. L'exemple des gardes nationaux a soutenu, entraîné la troupe, qui s'est attachée par sympathie au même but, et n'a plus craint de marcher quand la garde nationale lui en a donné l'exemple. C'est la raison publique qui agissait chez, ces gardes nationaux et ces soldats , quand ils avaient la patience de rester fermes, inébranlables et froids en présence d'une foule égarée, de

ne lui opposer que l'arme au bras, de la vaincre par de l'inertie , non par des coups de fusil. C'est cette raison publique qui a fait demander de tout côté de la force , de la vigueur , et accueillir, malgré la presse , malgré les décla-

(ISO)

mation de toute espèce, un ministère ferme, énergique , passionné pour l'ordre^

C'est là ce qui a permis de passer ces quelques mois si alarmans entre les deux sessions, et de les passer sans bouleversemens. Mais la situation était cruelle encore. Les élections étaient à faire. Le ministère n'a pas voulu exercer d'influence; il n'a pas voulu devancer l'opinion , et résoudre cette difficile question , de savoir jusqu'où le gouvernement peut exiger le concours de ses agens ; il n'a pas craint de s'exposer à perdre quelques voix. Cette nouvelle chambre est venue pleine de sentimens vifs et honnêtes, animée d'un sincère amour du pays, mais imbuë aussi de préventions puisées dans la lecture des journaux , croyant que le gouvernement n'avait soutenu ni la dignité nationale au dehors ni la révolution au dedans ; se plaignant tantôt des égards qu'on avait pour les carlistes , tantôt des ménagemens qu'on gardait avec les chouans, tantôt de l'insuffisance des préparatifs qu'on faisait sur la frontière j nourissant ainsi des peines sincères ,

et portant dans ses sentimens cette agitation qui nous dominait tous. De cette réunion d'hommes ainsi disposés, prévenus , agités , dépendait cependant le sort de la France et du monde !

Le ministère , qu'avait-il pour s'y faire une majorité? Ni cette influence que les bourgeois assurent au gouvernement en Angleterre, ni celle que les faveurs de la restauration l'hermettaient

d'exercer; il n'avait rien que la raison, cette raison, seule arme du gouvernement dans notre temps.

Eh bien ! cette même raison publique qui avait agi sur nos admirables gardes nationaux, a de même agi sur tant d'esprits si diversement disposés. Une foule de députés se sont rattachés avec empressement à un pouvoir chancelant, et nécessaire à tous. Ils se sont rattachés à lui sans intérêt, sans motifs personnels, par le seul mobile qui a conduit les citoyens à passer les jours et les nuits autour du palais du roi et des chambres. On a remarqué que la plus grande masse des taïens avait couru du côté du pouvoir. La raison a pailépar cent bouches

à la fois ; elle a influé sur le pays tout entier ; et tandis que dans la discussion de l'adresse, on disait, on croyait presque que le j*ouvernement avait trahi la dig:nité nationale , un mois a suffi pour prouver la légèreté , l'injustice de tant de reproches, et pour démontrer aux yeux de tout le monde que s'il existait un seul tort, c'était celui de la situation même. Les ennemis de l'ordre ont profité d'un jour , de la chute de Yarsovie ; ils ont voulu enflammer les passions, étaler aux yeux de la France ce lamentable désastre, et exciter chez elle ce sentiment si susceptible de la générosité nationale. En cet instant le sorfde la révolution a été remis au hasard ; on a failli la faire passer de la paix à la guerre, et par suite de la douceur à la violence. La vérité encore a prévalu; on a démontré, compiis l'injustice, la folie de tant d'accusations , l'impossibilité de ce qu'on demandait , la sagesse de ce qu'on avait fait; et le lendemain de Varsovie prise , la Chambre a déclaré qu'elle se reposait pleinemeni dans la sollicitude du i;ouv-cnement pour la dignité et les intérêts de la France.

(»53) Elle a examiné et jugé encore les attaques dirigées contre la conduite du gouvernement au dedans; elle l'a nié et soutenu , elle lui a communiqué sa force , et l'a sommé de gouverner avec énergie.

Ainsi en elle, comme dans le pays, a triomphé la raison publique. En ce jour la France a été rétablie. Déjà, en effet, l'obéissance se rétablit pour le pouvoir de la majorité ; le dévouement reparaît dans les agents du gouvernement; la discipline introduite dans l'armée par l'illustre maréchal qui la commande , s'augmente par l'influence générale qui rétablit l'ordre partout. Au dehors, l'Europe rassurée, rendue à l'espérance, entraînée aussi par la raison universelle, s'est hâtée de concourir à un si heureux rétablissement. Elle a voulu elle-même terminer au plus tôt la seule question qui put faire naître la guerre, et elle a réglé définitivement le sort de la Belgique et de la Hollande. S'appuyant même sur cette raison publique , qui ne pouvait pas admettre que le monde fut bouleversé pour la cause de deux petits peuples , elle est

parvenue jusqu'à déclarer qu'elle obligerait elle-même les parties contendantes à s'entendre. L'une des deux parties a cédé la première; applaudissons-nous de cette circonstance; car celle qui a cédé et montré le plus de sagesse, c'est notre amie à nous, c'est celle qui est une révolution comme nous.

Tout est action et réaction , comme on dit : la raison a agi sur la raison de l'Europe , et celle de l'Europe à son tour réagit de nouveau sur la nôtre. Depuis les résolutions des cabinets la confiance, l'ordre, la sécurité renaissent de toutes parts, et le bien-être public se rétablit. Tout n'est point achevé sans doute ; il reste beaucoup à faire ; il faut fixer les doctrines du gouverne-

ment , il faut poser partout les limites de l'obéissance et du pouvoir, il faut que l'on sache si les fonctionnaires publics doivent seulement être indépendants dans leur vote , ou si , au contraire, ils peuvent attaquer le gouvernement d'une manière persévérante et éclatante; si toute l'administration doit être divisée en partie ministérielle et en partie opposante , comme les-

('35) chambres ; il reste à fixer le sort de l'administration par une solennelle discussion du budget, à éclairer beaucoup d'erreurs, à faire la part des abus à détruire, des institutions utiles à conserver; il nous reste surtout à nous habituer à l'action de la presse , il nous reste à apprendre les uns la mesure dans laquelle on doit en user, les autres la mesure dans laquelle on doit avoir fui en elle. Mais tout ce travail se fait, se poursuit à vue d'œil. Le temps court , court à tire d'aile ; il va aussi vite dans le bien que nous l'avons vu aller dans le mal. Il y a trente ans il se passa un événement merveilleux : la France, d'un état de dissolution complète, passa en deux ans à un état de calme , de prospérité , de paix et de contentement avec une rapidité inouïe. Ce passage subit a surpris l'imagination des contemporains , et laissé une impression profonde. C'était en 1800. Un homme extraordinaire qui , du sommet des Alpes, s'était envolé jusqu'au sommet du Thabor, des bords du Rhône jusqu'aux bords du Jura ; qui, pour faire tant de trajets divers , avait passé à

('56) travers les flottes de l'on avec cinq cents voiles; cet homme, sur le bruit que la France expirait, revint en passant encore à travers les vaisseaux de Nelson, débarqua soudainement, apparut à un gouvernement surpris , honteux de sa faiblesse, le renversa avec les dragons d'Arcole, en établit un simple et ferme, franchit le Saint-Bernard , fit encore une merveille, revint à Paris,

devint en un jour financier , administrateur, législateur, et rayonnant de jeunesse, d'avenir, de gloire, se montra aussi grand dans l'art de vaincre que dans l'art de gouverner et d'administrer les empires. Mais cet être prodigieux avait pour lui son génie, ses soldats, et par dessus tout la passion qu'il inspirait au monde.

Aujourd'hui, moins vite, moins brusquement, sans le vainqueur des p3Tami'ics , sans les soldats d'Arcole , sans la passion du monde pour un homme , sans cet empressenient à immoler la liberté au pouvoir, le pays se sauve, se rétablit à vue d'œil, rentre dans la voie de l'ordre. Au lieu d'armées, de généraux victorieux , de la foule empressée à subir

le joug , le \)^s a (les gardes nationaux ; un
miiii.-trc , simple citoj'cn , honoré dans les
luttcs parlementaires, doué d'un grand sens
politique et d'un grand caraetcre; des députés
courageux, zélés , tous serrés autour d'un roi
honnête homme , dévoué à son pays. La
France se sauve avec ces moyens par la seule
influence de la raison, qui a pénétré toutes
les intelligences, les a éclairées, coalisées et
dirigées vers un seul et même but. Jamais , .^ %.
il faut le dire , jamais rien de plus honoral.de y
ne s'est passé pour l'humanité.

Il nous semble que de tels résultats, déjà si 1
visibles quoique encore inachevés , doivent ' C
décourager les anarchistes , les rendre moins
confia us à répéter que le gouvernement n'en
a pas pour quinze jours ; ils doivent désabu- jj
ser un peu les carlistes, leur montrer que V
la révolution n'est pas si prompte à reprendre
la route qu'ils souhaitent lui voir suivre. Ces
résultats enfin doivent rassurer aussi les hom- . , < ^
mes honnêtes , amis de l'ordre , les cou- '
quérir, leur donner de l'estime pour notre
temps, de la confiance dans le régime actuel ,
('38) du goût à l'app jycr , à le servir de leur influence et de
leur assentiment.

Voilà un gouvernement qui . au lendemain d'une révolution,
quand le pouvoir,'est considérablement affaibli, quand tous les
moyens liabituels d'action sont brisés, quand l'esprit de discus-
sion est partout, que la presse est déchaînée , qu'il faut sans cesse
être en explication avec tout le monde pour appliquer la moindre
loi; voilà un gouvernement qui subsiste , se maintient , se conso-
lide , sans enthousiasme, sans armées victorieuses, sans soumis-
sion nulle part , sans autre influence que la raison et une perpé-
tuelle discussion. Après une telle expérience, le gouvernement^

représentatif est démontré possible ; on ne peut, on ne doit plus le nier.

On affecte de faire du régime actuel , et particulièrement de la monarchie de 1830, des portraits fort laids ; on la compare tantôt à l'empire , tantôt même à la restauration , toujours pour la trouver inférieure à tout. On lui dit :

Vous êtes un gouvernement populaire qui n'a pas le peuple pour appui, qui n'ose ni

(189) s'adresser à lui , ni se faire sanctionner par lui. Vous êtes un gouvernement nouveau, et vous vous passez de grandeur, et vous ne voulez pas vous faire consacrer par la victoire. Vous n'êtes pas la légitimité , vous n'avez pas ses titres au dévouement des sujets, vous ne pouvez leur demander ni fidélité , ni grosse liste civile : et cependant vous voudriez qu'on vous fût fidèle, et vous voudriez une forte liste civile. Vous êtes un gouvernement bourgeois, le luxe vous est interdit : et cependant vous aimez aussi le luxe et la pompe. Vous ne donnez pas le repos , la sécurité , et néanmoins vous ne présentez aucun des dédomagemens que l'on trouve au moins dans les gouvernemens agités et orageux. Vous êtes, en un mot, un gouvernement insignifiant, sans caractère , qui réunit les inconvéniens de tous, les avantages d'aucun, qui ne séduit pas les imaginations et ne rassure pas les intérêts , qui n'a pas de passé , qui a un présent agité, un avenir inconnu.

Voilà le portrait qu'en fait de notre gouvernement. Il n'y a pas gouvernement , pays ,

peuple, individu , dont on ne puisse faire un portrait en beau, un portrait en laid, nous sommes trop justes pour en tracer de pareils de la restauration et de l'empire , qu'on oppose mécham-

ment au temps actuel. Cependant nous pourrions peindre l'une, basse, tremblante, avide, poltronne et sanguinaire; égorgeant Ney, Labédoyère, Brune, suppliant l'étranger de ne pas lui retirer sa main, pendant qu'elle versait tout ce sang, faisant la guerre pour lui et par son ordre; fanatique d'abord, et cependant calmant son fanatisme avec le temps, le changeant en avidité, exploitant le pays qu'elle n'espérait plus asservir, donnant un milliard à l'étranger, s'en adjugeant un second; sanguinaire pendant un temps, frauduleuse pendant un autre, aveugle, entêtée, inepte vers la fin, allant à Alger en tremblant, pour en revenir avec l'audace de nous opprimer; faisant les ordonnances, mourant de peur après les avoir faites, et tandis qu'on s'égorgeait pour elle, fuyant à Saint-Cloud, à Lambouille et à Holy-Rood. Nous pourrions même, en remontant plus haut, peindre,

dans la grandeur apparente de l'enivrement, sa misère intérieure, son avilissement des esprits et des caractères; un maître ivre de lui-même et de son génie, au point de ne voir qu'en lui, que sa personne, que son esprit, se trompant misérablement par cette loi en lui-même, ne voyant pas que tout faiblissait, périssait, tombait au dessous de lui; ses nombreux serviteurs l'encourageant dans cet aveuglement par leurs prosternations; tout l'esprit de la France réduit au génie du chef, tout son courage au courage militaire; enfin l'invasion, la ruine du pays, résultat forcé de tentatives folles et insensées. Nous pourrions jeter de ces deux époques de cette manière; serions-nous vrais? ... beaucoup [] plus assurément que lorsqu'on peint le régime actuel comme certains écrivains le font; mais nous serions exagérés, faux, profanateurs du pays dont il ne faut pas oublier qu'il est, sous tous ces portraits, on trace aussi le portrait vivant; nous ferions de ces ca-

ricatures méchantes et forcées . que l'écrivain juste, qui respecte lui-même et sa patrie, ne doit jamais se permettre.

Le portrait qu'on présente du gouvernement actuel signifie encore moins que ceux que nous venons d'indiquer à peine; il est faux, faux de tout point; et si nous peignons ce gouvernement par le côté contraire , on verrait qu'il a aussi sa grandeur, sa beauté, sa noblesse, et qu'il est capable de s'attacher les iimes honnêtes et fortes.

Un gouvernement sorti d'une révolution , qui ne répand pas une goutte de sang ; qui se jette entre le peuple et les chefs du parti sur les ruines duquel il s'est élevé , pour sauver leur tête ; qui, au milieu des désordres d'une révolution , sait exister sans un moyen violent, sans une seule loi d'exception ; qui laisse tout le monde parler, écrire, circuler; qu'aucune attaque, aucune injustice n'ébranle dans son courageux et honorable système de légalité ; qui sait mépriser les outrages de ses ennemis renversés, et résister aux injustices , aux exigences, aux menaces de ses amis ; qui n'oppose quela poitrinede sessoldats aux séditions à main armée, que la robe de ses magistrats aux conspirations et aux intrigues

des partis ; qui, au milieu de préventions de toute espèce, n'emploie d'autre moyen que la discussion , et conquiert une majorité par l'unique puissance de la raison ; un gouvernement qui, au milieu de tous les genres d'entraînement, sait résister aux impulsions d'une jeunesse ardente et d'un pays qui devient jeune tout entier quand il s'agit de gloire militaire; un gouvernement qui, au milieu de l'ébranlement général de l'Europe, au milieu de la situation la plus compliquée dans laquelle on se soit jamais trouvé, sait, par une politique obstinée et profonde , garantir la

cause de la révolution d'une guerre désastreuse , sauve toutes les insurrections qui peuvent être sauvées, assure à toutes les autres des ménagemens et des égards , fait plus avancer sa cause qu'elle n'aurait avancé en dix campagnes, et concilie rois et peuples prêts à s'égorger ; un tel gouvernement a aussi sa grandeur; grandeur véritable , pure et solide. Il honore le temps dans lequel il est venu, le pays auquel il appartient et qu'il représente, car un pays n'a ja-

mais que le gouvernement dont il est digne.

On peut, sans crainte d'être démenti, opposer toutes ces peintures aux fausses peintures qu'on nous trace tous les jours. J^a gloire acquise au gouvernement actuel en vaut une autre; elle est surtout nouvelle. Quelques victoires q'i'on nous eut apportées , nous aurions toujours ronconlié ([uelque chose au dessus dans Arcolc ou Auslerlitz. Quelque grandeur lévolutionuaire à laquelle on eut atteint, nous aurions montré quelque chose au dessus dans les épouvantahies drames de 1795. Mais on ne nous montrera nulle part une gloire plus nouvelle que celle d'une révolution sans effusion de sang, sans lois d'excoplion; que celle d'une politique qui ramène toutes les puissances d'une guerre imminenlct presque certaine à une paix honorahc pour tous.

Au tahleau vrai que nous venons de tracer d(; la situation du pays , il faut ajouter une circonstance : c'est la coalition de tous les pajj-

tis contre jjt.DVQPOXyiiiçrD^yj^'Il^- ÇçtTe coalitif^n est le résultat même des succès de cette

(145) monarchie. Elle est l'effet de leur dépit et de leur désespoir. 11 faut en retracer et la cause et l'impuissance; nous le fe-

rons dans un dernier chapitre.

CHAPITRE X

Impuissante coalition des partis contre la monarchie de 1830.

Tous les partis viennent de se coaliser contre la nouvelle monarchie de 1830.

Acemotd'aUiancc de tous les partis on pourrait être tenté d'abord de s'effrayer ; mais bientôt on se rassure en y regardant de plus près. Ce ne sont pas , en effet , tous les partis qui se sont alliés : c'est la moindre portion de chacun. La monarchie nouvelle n'ayant voulu

abonder pleinement dans le sens , les passions , les intérêts d'aucun d'eux , a rallié dans tous la masse modérée , et perdu la portion extrême. Cela devait être , et cela est bon ; mais cela mérite d'être remarqué. Il est facile de faire le dénombrement de ce qui s'est rallié, de ce qui s'est détaché pour devenir hostile.

Les anciens serviteurs de l'empire , qui s'étaient rattachés aux Bourbons , bien que les Bourbons eussent reparu accompagnés de l'émigration , des prêtres et du drapeau blanc, se sont rattachés avec bien plus de zèle. Le gouvernement national , qui porte les trois couleurs, qui s'est appliqué à relever leur gloire, et qui a rappelé tous ceux d'entre eux qu'on avait laissés en arrière ou en discrédit. Il n'est resté en dehors , pour former ce qu'on appelle le parti bonapartiste (s'il y en a un), que quelques vieilles femmes, quelques jeunes gens aimant les chimères, et aussi quelques vieux personnages mécontents d'un ré-

gime sévère , fondé sur l'économie , la publicité , une discussion perpétuelle des actes des fonctionnaires publics. Mais c'est là une minorité inaperçue , qui n'a pour tout moyen qu'un

(" ig)

nom , un nom immense , qu'elle prête aux anarchistes bien plus qu'elle n'est capable de le faire valoir elle-même.

Le gouvernement de juillet a ramené à lui tous les anciens royalistes qui aiment l'ordre, les lois, une liberté modérée, qui avaient cherché tout cela «ou s les Bombons, qui ne l'ont pas trouvé, qui ont vu avec indignation le parjure et la violation des lois , et qui se sont rattachés à Louis-Philippe comme au dernier espoir d'ordre et de liberté qui leur fût laissé, comme à un gouvernement pouvant encore réaliser ce qu'ils avaient rêvé : l'alliance de la liberté avec la monarchie. 11 est resté en dehors, pour prendre le nom de carlistes, un certain nombre d'individus qui avaient surtout cherché dans la légitimité les faveurs, qu'elle répandait sur eux , et qui , même en comptant sur la bienveillance du roi actuel, ne lui voient plus le moyen de créer de vastes états-majors et de dépenser des millions de liste civile; il est resté quelques vanités blessées qui aiment à s'imaginer que l'ordre nuivrait les repousse, lorsqu'il est simplement indifférent pour elles; qui , à force de se croire déplacées dans la

cour nouvelle, le sont devenues, car on est déplacé partout où on croit l'être; il est resté d'autres vanités qui ont voulu jouer la fidélité à toute épreuve; il est resté enfin, mais dans les provinces seulement, une race de vieux royalistes imbus de vieilles affections ; un clergé qui cultive ces affections et les change en haine contre notre révolution.

Quant au parti libéral enfin, le gouvernement actuel, qui est ce parti même. ^ arriijc au pouvoir, l'a rallié tout entier. d vit. pai-iai ^ et sur lui. Il n'est resté en dehors que des hommes pour qui l'habitude de l'opposition est une habitude de la vie à laquelle on ne renonce pas à leur âge ; des jeunes gens impatients , inexpérimentés , qui reviendront avec le temps à des opinions plus mesurées, mais qui, en attendant, font de leurs facultés l'usage qu'on en fait toujours au début de la vie, celui de dépasser le but en toutes choses, d'exagérer les ojiinions et les sentimens ; enfin, au dehors, au delà de ces jeunes gens, la classe des anarchistes qui est de tous les temps, dans laquelle, pour un homme supérieur, quand il s'en trouve un , se rencontrent tous les

hommes auxquels rien n'a réussi; classe redoutable, que le calme dissout, mais que l'agitation grossit et réveille, et qui, de tous les thèmes qu'on peut lui offrir à exploiter, n'en trouve pas de meilleur, de plus fécond en bouleversemens que celui de liberté et d'égalité.

Le gouvernement a donc rallié la masse sensée et nombreuse de chaque parti, pour laisser en dehors la portion extrême, c'est-à-dire la moins considérable; il a rallié les ma»jorités et laissé en dehors les minorités. Mais le sort des minorités est de se réunir pour se faire un peu plus fortes. C'est là ce quia amené la coalition dont nous sommes témoins, coa* lilion la plus singulière qu'on ail encore rencontrée; car de même qu'on n'avait pas encore vu un gouvernement concilier autant les majorités raisonnables de tous les partis, on n'avait pas vu non plus un gouvernement laissant plus de minorités mécontentes , plus de minorités diverses et contraires. Aussi leur a-t-il fallu se pardonner beau-

coup de disr semblances, beaucoup d'anciennes invectives , beaucoup de désagréables souvenirs.

Mais le besoin de la défense commune a tout fait oublier. Carlistes, bonapartistes, républicains , se sont unis , et ont mis en commun leurs griefs et leurs arguraens.

Les hommes simples, sincères, qui croient qu'on est tenu d'être conséquent , même quand on est un parti, n'auraient jamais pensé que de tels contraires pussent aller ensemble; mais les révolutions sont plus fécondes en combinaisons que ne peut l'être l'imagination des gens simples et honnêtes. Les carlistes qui accusent le gouvernement d'usurpation et de violence n'ont garde d'imputer le tort d'usurpation aux bonapartistes, ni l'esprit de violence aux républicains. Les bonapartistes, qui accusent le gouvernement de sacrifier la France à l'étranger, de ne pas présenter l'ordre puissant de l'empire, n'ont garde de trouver ni le goût de l'étranger aux hommes de la restauration, ni le goût du désordre aux républicains. Les républicains enfin, qui accusent le gouvernement de carlisme et de despotisme , n'accusent pas de carlisme les partisans de Henri V, ni de despotisme les partisans de l'empire. 11 n'est dit mot de tout

(i53) cela entre ces messieurs. Tons ensemble ne s'appellent ni partisans de l'usurpation , ni révolutionnaires, ni carlistes, maisles hommes généreux de tontes les opinions , qui se rapprochent, s'entendent entre eux pour combattre la tyrannie. Ils peuvent avoir fait, pensé, écrit autrefois, tout ce que le temps, les révolutions et la fortune ont voulu; mais grâce entière leur est accordée aux yeux de toutes les religions politiques, si aujourd'hui ils se réunissent dans un credo commun , et consentent à répéter

ensemble qu'au dehors le gouvernement trahit la France, qu'au dedans il abandonne la cause de la révolution.

Ces alliances sont le signe infailible de l'impuissance des partis , car il faut avoir un grand besoin d'étayer sa faiblesse pour s'unir et s'accorder de telles indulgences ; il faut être bien désespéré pour ne pas craindre de tels contrastes , pour n'en pas être honteux. Chacun de ceux qui s'unissent en effet, serait-il individuellement vrai, est un mensonge à côté de son voisin. Il n'y en pas un qui ne soit le démenti de l'autre, la démonstration de sa fausseté. Si le carliste

('54) a raison , le républicain est quelque chose de monstrueux , et réciproquement. On ne comprend pas qu'ils se puissent regarder les uns les autres.

Du reste , ces alliances ne sont qu'une réciproque duperie. Ceux qui croient y gagner y perdent la considération publique , en laissant voir à tout le monde les choses suivantes:

D'abord, tous et en commun, carlistes, bonapartistes, républicains , qu'ils sont prêts à s'allier à qui que ce soit , à vaincre leurs susceptibilités, leurs répugnances, leurs goûts, que gens de haut lieu sont prêts à tendre la main à des patriotes , des patriotes à des émigrés, des bonapartistes à tout le monde, pour détruire ce qui existe ;

Ensuite, et particulièrement les carlistes et bonapartistes , qu'ils sont prêts à passer par toutes les voies pour arriver à leur but , c'est-à-dire à travers l'anarchie , la démagogie , le &im^, comme cela s'est vu , pour arriver à Henri V ou à Napoléon II , à l'un ou à l'autre, suivant qu'il plaira à Dieu ;

Enfin , et spécialement les patriotes , que c'est par gu^ , par leur inlrmédiuire , qu'il

(i55) est possible, espérnble , de revenir à Henri V; car on ne leur ferait pas de telles caresses , si on n'attendait pas tant de leurs œuvres, car le cliemin trace, connu de tout le monde est celui-ci : anarchie, despotisme, restauration.

Pour moi, si j'étais de ces royalistes qui tiennent irrévocablement à Henri V, c'est-à-dire à une famille , je tâcherais de relever ce sentiment par un principe, celui qui consi-? dère la légitimité comme le seul moyen de stabilité; mais alors , si j'aimais si fort la stabilité, je resterais le plus loin possible des repu* blicains , je ne pousserais pas à l'anarchie , je ne chercherais pas à précipiter la société dans les abîmes sans savoir comment l'en retirer ensuite; je me dirais que , même pour arriver à l'ordre , il n'est pas permis de braver d'épouvantables désordres; et surtout si j'avais, en dénonçant les fautes de cette légitimité, con^^ tribué à sa chute , je me tairais, et je regar-^ derais en silence ma patrie suivre les destinées inconnues dans lesquelles j'aurais contribué à l'engager.

Si j'étais de ces patriotes qui trouvent le

('56) gouvernement nctuel faible, quasi-légitime, ou humble envers l'étranger, je lui ferais ces reproches moi-même ; mais comme ce gouvernement ne serait , après tout , que mon jiopre parti arrivé au timon de l'état, je n'accepterais pas , comme un service agréable et utile , les injures qui lui seraient adressées par nos communs et irréconciliables ennemis; je n'applaudirais pas aux invectives des carlistes contre le gouvernement de juillet , même devenu reprochable , même ayant fait des fautes. Si j'étais de ces hommes qui font plus qu'admirer Napoléon, car je l'ad-

mire profondément, mais qui nourrissent pour lui des sentimens d'une autre espèce , je verrais avec peine son nom, son grand nom, qui ne peut plus servir de ralliement à un parti n'existant nulle part , servir à toutes les factions, depuis les promoteurs de Henri V jusqu'aux promoteurs de l'anarchie ; je me rappellerais ses sublimes leçons, et je me dirais que lui , qui de Saint-Hélène conseillait aux Français de se rattacher aux Bourbons de la branche aînée, quoiqu'ils portassent le drapeau blanc et progri-
visent sa gloire, leur conseillerait à bien

(15;) plus forte raison, aujourd'hui, de se rallier à ce prince qui a relevé le drapeau tricolore, et rendu à la colonne cette statue qui doit la surmonter dans les siècles?.

Chapitre III. — Questions qui naissent de la révolution de juillet

Chapitre IV. — La monarchie sortie de juillet avait-elle besoin d'une sanction populaire ? 35

Chapitre V. — Nature de la nouvelle monarchie. — Du principe de la majorité. 43

Chapitre VI. — Différences et ressemblances entre la monarchie de 1830 et la monarchie de 1814. 53

Chapitre VII. — Conduite de la nouvelle monarchie envers les parlis. Cg

Page..

Chapitre VIII. — Conduite à l'égard de l'Europe. — Belgique. — Pologne. — Italie. 91

Chapitre IX. — Progrès et consolidation de la nouvelle monarchie. — Ses moyens de gouvernement. 125

Chapitre X. — Impuissante coalition des partis contre la monarchie de 1830. 147

FIN DE la table.

La Bibliothèque Université d'Ottawa

The Library 1 University of Ottawa 1

Édité par

Date due / |

' gglOitK'

JANO'^'ç^

Sources et licence

Texte : <https://archive.org/details/lamonarchiede18300thie>. Domaine public ; numérisation mise à disposition par Internet Archive. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.